



PHILIPS

Développement
durable



Bâtir un monde **plus durable**

Rapport Développement Durable 2013



« Santé, bien-être et développement durable sont les trois valeurs au cœur de la stratégie de Philips »

Notre mission

Améliorer la vie des personnes au travers d'innovations porteuses de sens en s'inscrivant dans la réalité de leur quotidien.

Notre vision

Chez Philips, nous aspirons à rendre le monde plus sain et plus durable grâce à l'innovation. Notre objectif est d'améliorer la vie de 3 milliards de personnes chaque année d'ici à 2025. L'entreprise sera le lieu de travail idéal pour celles et ceux qui partagent cette vision.

Notre champ d'action

Philips exerce ses activités dans les domaines de la santé et du bien-être.

Le groupe en 2013	4
Objectifs	5
Partenariats consommateurs et groupes de réflexion	6
Accompagner les évolutions sociétales	10
Préserver l'environnement	16
Valoriser les collaborateurs	26
Impliquer les fournisseurs	34
S'engager aux côtés des salariés	42
Mesurer les performances	46

Le groupe en 2013

Royal Philips, dont le siège social est aux Pays-Bas, est une entreprise diversifiée, positionnée sur les marchés de la santé et du bien-être. Au travers de ses trois activités – Healthcare, Lighting et Consumer Lifestyle – Philips intègre technologie et design pour créer des solutions durables centrées sur l'utilisateur.

- Philips Healthcare améliore l'accès aux soins médicaux en centrant sa recherche sur les besoins des professionnels de santé et sur ceux des patients, à l'hôpital comme au domicile.
- Leader mondial de l'éclairage, Philips Lighting est aussi un précurseur dans le domaine des solutions connectées et dans celui de la LED, qui représente 34% de son chiffre d'affaires.
- Guidé par une solide connaissance de ses clients, Philips Consumer Lifestyle propose des solutions qui répondent à leurs besoins en matière de bien-être, de soins personnels et de nutrition saine.

Les défis mondiaux relevés par Philips

Grâce à sa compréhension des grands défis auxquels est confrontée la planète, Philips contribue durablement à la santé et au bien-être des personnes avec ses solutions innovantes.

Une augmentation de la demande des soins de santé

La population mondiale âgée de 60 ans et plus :
En 2000 : 11%
En 2050 : 22%

Le bien-être, au premier rang des préoccupations des personnes

Seulement 62% de la population mondiale estiment bon ou très bon leur niveau de santé et de bien-être.

Une demande croissante de solutions d'efficacité énergétique

19% de la consommation électrique sont consacrés à l'éclairage : l'adoption globale des solutions LED permettrait d'en économiser 40%.



Philips en France

Philips France emploie 2 500 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros en 2013, dont 35% à l'export. Philips France est la cinquième filiale de Philips en termes de chiffre d'affaires.

Philips dans le monde

Le groupe, qui emploie 115 000 personnes, est implanté commercialement dans plus de 100 pays. Avec un chiffre d'affaires de 23,3 milliards d'euros en 2013, Philips doit son leadership dans les secteurs de la santé et du bien-être à sa compréhension des grandes tendances sociétales et des besoins des personnes.

Leader mondial de l'éclairage (grand public, professionnel et automobile), du monitoring médical, de la cardiologie interventionnelle, des solutions de rasage électrique pour hommes, de la lumninothérapie et des machines à café, Philips est également un acteur incontournable dans les domaines suivants :

- le traitement des pathologies du sommeil, les soins de courte durée et les soins à domicile ;
- les produits grand public destinés au bien-être, à la nutrition et aux soins personnels.



1 Asie et Pacifique Chiffre d'affaires : 7 439 M€ Nombre de salariés : 40 438 Salariés Femmes : 37% Salariés Hommes : 63% Centres R&D : 13 Sites de production : 25 Actifs : 5 357 M€	3 Amérique latine Chiffre d'affaires : 1 439 M€ Nombre de salariés : 3 189 Salariés Femmes : 37% Salariés Hommes : 63% Centres R&D : 3 Sites de production : 6 Actifs : 947 M€
2 Europe, Moyen-Orient, Afrique Chiffre d'affaires : 7 410 M€ Nombre de salariés : 41 829 Salariés Femmes : 32% Salariés Hommes : 68% Centres R&D : 21 Sites de production : 40 Actifs : 9 735 M€	4 Amérique du Nord Chiffre d'affaires : 7 041 M€ Nombre de salariés : 29 233 Salariés Femmes : 35% Salariés Hommes : 65% Centres R&D : 22 Sites de production : 40 Actifs : 10 520 M€

Les centres R&D répertoriés dans ces chiffres sont ceux des secteurs et ceux du groupe.

Objectifs

EcoVision

L'engagement de Philips en matière de développement durable a été présent tout au long de son histoire, et trouve sa source chez ses pères fondateurs, Anton et Gerard Philips. En 1994, un programme intégrant des objectifs mesurables autour de ses produits et processus formalise l'engagement de Philips. En 1998, c'est le lancement du premier programme EcoVision, qui s'étendra à la supply chain en 2003, puis à l'impact social de ses produits et solutions en 2010.

Sur la voie du développement durable depuis 1970

1970	Participation au Club de Rome
1994	Environmental Opportunity Program – formalisation d'une série d'objectifs mesurables
1998	EcoVision I – mesure des performances portant sur l'impact environnemental des activités industrielles et des produits commercialisés
1999	Publication d'un premier rapport environnemental
2002	EcoVision II – Eco conception, produits « Green Flagship », emballage, gestion des fournisseurs et amélioration des processus (énergie, déchets, eau, ...)
2003	Publication du premier rapport annuel Développement Durable Philips
2006	EcoVision III – Réduction de l'empreinte écologique des procédés de fabrication
2007	EcoVision4 – Programme à échéance 2012 : • générer 30% du chiffre d'affaires total avec des produits verts ; • doubler l'investissement dans les innovations vertes pour atteindre un milliard d'euros cumulés ; • améliorer l'efficacité énergétique opérationnelle de 25% et réduire les émissions de CO₂ de 25% par rapport à l'année de base 2007.
2010	EcoVision5 – Trois nouveaux objectifs à échéance 2015 : • faciliter l'accès aux soins (objectif : 500 millions de personnes) ; • améliorer l'efficacité énergétique des produits (objectif : + 50% en moyenne pour l'ensemble des produits par rapport à 2009) ; • clore le cycle des matériaux (objectif : doubler le volume de collecte et de recyclage des produits ainsi que l'utilisation de matériaux recyclés dans leur élaboration).
2010	Philips lance le programme industriel Green Manufacturing 2015 , renommé programme Green Operations , dédié à la performance environnementale des activités de production.

Les engagements de Philips en termes de développement durable pour 2015, regroupés sous le label EcoVision :

	objectif 2015	année de référence
Ventes de produits verts	50% des ventes totales	
Amélioration de la vie des personnes	2 milliards	
Innovation verte		
- Investissements	2 milliards d'euros (chiffres cumulés)	2010
- Efficacité énergétique	49 Lumen / Watt (+50%)	2009
- Matériaux		
- Collection & Recyclage	74 000 tonnes (+100%)	2009
- Contenu recyclé	15 000 tonnes (+100%)	2009
Green Operations		
- Réduction de CO ₂	40%	2007
- Santé et sécurité	0,26 journée de travail perdue/ par 100 FTE	
- Fournisseurs « durables »	72% de conformité	

Tous ces programmes sont encadrés par le Code de conduite GBP Philips (General Business Principles).

Pour en savoir plus, consultez le [rapport annuel Philips monde 2013](#) et le site www.philips.com/sustainability

Partenariats consommateurs et groupes de réflexion

Réflexions sur la santé et le bien-être

Philips participe à des réunions et à des groupes de réflexion nationaux et internationaux, dont il est parfois l'initiateur, pour s'enrichir de points de vue extérieurs, assurer une veille internationale aux niveaux des médias, des ONG, des institutions et des gouvernements et apporter ainsi sa contribution à la société au sens large.

Les groupes de réflexion nationaux et internationaux

En tant que membre d'organisations nationales, européennes et mondiales dans les domaines de la technologie, de la radiologie, de l'éclairage, de l'électronique, des appareils ménagers, ... Philips participe aux travaux du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), du Forum économique mondial, de l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC), du programme Carbon Disclosure Project (CDP) supply chain, du Comité européen des fabricants d'appareils d'équipement ménager (CECED), de la Fédération Européenne des Associations de Fabricants Nationaux d'Appareils d'Eclairage et de Composants Electroniques pour l'Eclairage (CELMA), du Comité de Coordination Européenne des Industries Radiologiques, Electro Médicales et de Santé (COCIR), de Digital Europe, de la Fédération Européenne des Fabricants de Lampes (ELC), de la Table ronde des industriels européens (ERT), de la National Electrical Manufacturers Association (NEMA), de l'Environmental Leadership Council of the Information Technology Industry Council (ELC ITIC), de la Consumer Electronics Association (CEA), de l'Association of Home Appliance Manufacturers (AHAM), du Healthcare Plastics Recycling Council (HPRC) et de la fondation Ellen MacArthur.

Un projet impliquant plusieurs parties prenantes, parmi lesquelles des ONG comme Initiative du commerce durable (IDH) ainsi que des industriels de l'électronique, a été lancé en 2011. Il se concentre sur l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie électronique chinoise. Par ailleurs, Philips poursuit son dialogue avec l'Union Syndicale leader aux Pays-Bas (FNV) et différentes ONG, parmi lesquelles Enough, GoodElectronics, MakeITfair, l'Institut des affaires publiques et environnementales en Chine, SOMO, Amnesty International, Greenpeace et les Amis de la Terre.

Des réflexions de dimension mondiale

En 2013, Philips a participé à un certain nombre de conférences et autres événements concernant le développement durable et le changement climatique. Ces événements comprenaient notamment la Semaine du Climat à New York (organisée par le Groupe Climat), le lancement de la politique Villes et Vieillesse en partenariat avec l'Agence Globale des Indicateurs Urbains à Toronto et la conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Varsovie, en Pologne. Philips, seule entreprise privée à être invitée à siéger au Comité exécutif du Secrétariat général des Nations Unies aux côtés de Ban Ki Moon et de son équipe, a insisté sur le fait que l'efficacité énergétique et les solutions LED intelligentes devraient réduire de 30% la consommation d'électricité sur le marché mondial de l'éclairage d'ici à 2020 par rapport à 2006. Cela équivaldrait à une réduction de 515 mégatonnes de CO₂, ainsi qu'à une diminution de la facture énergétique d'environ 100 milliards d'euros en 2020.

Événement Innovation

En novembre, Philips Research a organisé un événement Innovation avec des intervenants externes sur le High Tech Campus de Eindhoven, où se situe Philips Research, pour partager les meilleures pratiques et l'ambition de Philips pour concevoir des solutions plus durables ; initier de nouveaux concepts innovants afin d'améliorer radicalement l'accès aux soins de santé ; créer de nouveaux produits qui réduisent le gaspillage alimentaire et contribuent aux objectifs mondiaux en matière de sécurité alimentaire ; identifier de nouvelles approches de l'économie circulaire, en se concentrant sur des concepts tels que la réutilisation programmée et l'amélioration de l'efficacité du recyclage. Ces défis globaux ne peuvent être relevés que par l'innovation ouverte et par des partenariats régionaux avec tous les acteurs concernés. Nous collaborons avec les universités grâce à des partenariats directs, des initiatives d'innovation ouverte et gouvernementales, telles que FP 7 et Horizon 2020, deux programmes de recherche de l'Union européenne.



L'engagement des parties prenantes

En nous organisant autour des clients et des marchés, nous entretenons le dialogue avec nos parties prenantes afin d'explorer ce qui nous unit face aux difficultés sociétales, de bâtir des partenariats et de développer conjointement des écosystèmes compatibles avec nos innovations.

Partenaire stratégique du Forum économique mondial

En 2013, Philips concluait un partenariat stratégique avec le Forum économique mondial. La mission du Forum - améliorer l'état du monde - correspond parfaitement à celle de Philips. Le Forum encourage les dirigeants d'entreprise, les acteurs de la politique, des sciences et d'autres leaders de la société à concevoir les plans d'action globaux, régionaux et industriels de façon informelle, mais orientée vers l'action. Durant la première année de ce partenariat, Philips a contribué de façon significative aux travaux du Forum avec une participation active dans trois groupes industriels, de nombreuses interventions dans les différentes réunions et avec la coprésidence de Frans van Houten au sommet du Forum économique mondial de la ville du Cap (Afrique du Sud).

Le Centre Philips pour la santé et le bien-être

Créé en décembre 2009, le Centre Philips pour la santé et le bien-être est un forum de partage des connaissances dédié aux questions sociétales clés qui sont au cœur des préoccupations des personnes et des collectivités.

En 2013, le groupe de réflexion Bien Vieillir, l'une des initiatives du Centre, a participé à de nombreux événements, tels que la conférence sur le vieillissement en Amérique, le congrès international de la télésanté et de la télémedecine de l'association King's Fund au Royaume-Uni ainsi qu'à une table ronde d'experts autour de la prochaine génération des technologies pour bien vieillir. En 2014, les activités du Centre fusionneront avec nos autres plateformes d'engagement auprès de nos parties prenantes et avec les initiatives des différents marchés et secteurs d'activité.

Philips est un partenaire stratégique du **Forum économique mondial**

Partenariat pour améliorer la santé en Afrique

En novembre 2013, Philips et AMREF Flying Doctors (association pour la médecine et la recherche en Afrique, une ONG africaine de santé publique), ont annoncé leur partenariat pour améliorer les infrastructures et l'accès aux soins en Afrique. Ensemble, ils tentent de remédier aux déficiences des installations médicales ainsi qu'aux formations insuffisantes des personnels de santé, pour mieux répondre à l'augmentation des maladies non transmissibles à travers le continent. AMREF et Philips travailleront également avec les acteurs locaux pour mettre en œuvre des projets à grande échelle sur l'accessibilité des soins. Nous avons cherché des partenariats similaires avec notre campagne Fabric of Africa, lancée en 2013. Le premier objectif de cette campagne était de conclure des partenariats publics privés (PPP) avec des acteurs locaux et internationaux pour améliorer les soins concernant les maladies non transmissibles, la santé des mères et des enfants, l'infrastructure des soins de santé, la technologie et la formation clinique. Philips a développé des technologies innovantes adaptées à des populations à faibles revenus, ainsi que des solutions e-santé pour répondre aux défis du marché africain.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.philips.com/FabricofAfrica

Éclairer les villes pour une vie meilleure

Imaginer la ville du futur ; améliorer la vie quotidienne ; optimiser la prise en charge des patients, ... Philips s'est rapproché de tous ceux qui sont confrontés à ces enjeux : maires, urbanistes, concepteurs lumière, universitaires et professionnels de santé afin de proposer des solutions concrètes et réalisables.

Philips s'engage pour rendre la ville du futur plus belle, plus sûre et plus durable.



Accompagner les évolutions sociétales

Thèmes clés et priorités de développement durable

Philips a dressé une liste de priorités en prenant en compte :

- le niveau de préoccupation pour la société au sens large,
- l'importance de l'impact environnemental et social que Philips peut exercer ou subir par le biais de ses actions et de ses solutions, produits et services.

Il s'agit d'un processus dynamique, où Philips est attentif au monde qui l'entoure et développe sa politique et ses programmes sur cette base.

Environnement
Changement climatique
Gestion de l'énergie
Technologies propres
Economie circulaire (y compris efficacité des ressources, collecte et recyclage des déchets)
Biodiversité (intérêt croissant pour les ressources naturelles)
Pénurie d'eau
Pollution (y compris air et acidification)
Société
Viellissement de la population
Augmentation des coûts de santé
Maladies chroniques liées au mode de vie
Mode de vie sain
Augmentation des classes moyennes dans les marchés émergents
Chaîne d'approvisionnements responsable (y compris droits humains)
Changement démographique et urbanisation
Conflits liés à la zone de provenance des minéraux
Santé et sécurité des salariés
Récession économique
Gouvernance
Respect de la vie privée
Ethique professionnelle et code de conduite (GBP)
Partenariats et co-création
Impact des réseaux sociaux
Implication des parties prenantes et transparence
Mesures au-delà des services financiers
Augmentation de la réglementation des produits
Diversité



Les enjeux en France

La France est confrontée à deux défis majeurs : l'augmentation continue des dépenses de santé (le déficit de la sécurité sociale représenterait quelque 12,5 milliards d'euros en 2013) et une urbanisation croissante (près de 80% des Français sont citadins). Philips a organisé des groupes de réflexion autour de ces enjeux, rassemblant des acteurs clés dans les domaines de la santé et du bien-être. Philips s'est ainsi rapproché de la communauté médicale afin de proposer des services et des solutions au plus près du patient et de permettre sa prise en charge en tous lieux grâce à des innovations fiables et financièrement accessibles.

L'engagement « ville durable » de Philips

Pour imaginer la « ville du futur », plus belle, plus sûre et plus durable, Philips, à travers son partenariat avec les EcoMaires, s'engage aux côtés de nombreux maires de France, d'urbanistes, de concepteurs lumière et d'universitaires. Ce projet vise à promouvoir une large palette d'actions locales en matière de développement durable. Philips a ainsi organisé en 2013 de nombreux événements en France pour sensibiliser les villes aux nouvelles réglementations, aux économies d'énergie, aux coûts d'exploitation, à la sécurité, à la qualité de vie, ...

Philips membre du Cluster Lumière

Le Cluster Lumière a été créé en 2008 à l'initiative de Philips, de l'ENTPE, de Sonepar, du CDO et de la CCI de Lyon, afin de fédérer les savoir-faire dans le domaine de l'éclairage et de soutenir le développement économique des entreprises. Le Cluster Lumière représente une véritable plateforme d'innovation technologique de l'éclairage à LED. Philips en est un membre actif et prend part à des initiatives, telles que le Forum LED annuel qui se déroule lors de la Fête des lumières à Lyon. Philips est également partenaire de cet événement, organisé chaque année depuis 15 ans, et met en lumière un ou plusieurs éléments du patrimoine architectural urbain lyonnais au moyen de solutions d'éclairage à LED respectueuses de l'environnement.

Association LUCI et city.people.light awards

Philips Lighting fait également partie de l'association LUCI (Lighting Urban Community International), à l'initiative des échanges sur l'éclairage urbain et les questions sociologiques et environnementales qui y sont liées. LUCI est un réseau international de villes engagées dans l'utilisation de la lumière comme un outil majeur de leur développement et ce, en portant une attention particulière aux questions de durabilité et d'environnement. L'objectif est de pousser les limites intellectuelles et créatives vers des solutions plus innovantes et pertinentes, tout en veillant à respecter l'environnement. Ce programme de recherche rassemble les trois notions fondamentales de « ville », de « personnes » et de « lumière » en une approche globale. Créée en 2002 par la ville de Lyon, l'association compte aujourd'hui plus de 100 membres parmi lesquels 65 villes d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Afrique, et 35 professionnels de l'éclairage (fabricants, concepteurs lumière, conseillers en éclairage, universités, ...).

Le prix city.people.light, créé en 2003 par Philips et LUCI, récompense des municipalités qui œuvrent pour redonner une dimension humaine à l'environnement urbain grâce à la lumière et qui explorent des solutions permettant un rendement énergétique maximal, une consommation très limitée de substances dangereuses et une réduction des déchets. Le prix city.people.light contribue ainsi à faire progresser les villes vers une meilleure utilisation de la lumière. En 2012, la ville de Lyon avait remporté le 1er prix avec la création d'un mur végétalisé.

Le Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire

Depuis 2009, Philips est partenaire du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire. Cet événement est un magnifique terrain d'expression qui donne à Philips l'opportunité de montrer aux décideurs locaux, aux professionnels de l'aménagement urbain et aux particuliers les extraordinaires possibilités créatives offertes par la technologie LED, avec une sobriété énergétique inégalée. Le thème du festival 2013 « Jardins des sensations » était parfaitement en adéquation avec les axes santé et bien-être de Philips.

Engagement de performance énergétique éclairage

Philips a récemment développé une approche globale alliant la maîtrise technologique de l'éclairage à une gamme complète de services et propose à ses clients professionnels des solutions « clé-en-main » pour les aider dans leurs projets et répondre aux défis que représentent la recherche d'efficacité opérationnelle, la réduction des consommations énergétiques, la sécurité et le confort des clients et des salariés. L'engagement de performance énergétique éclairage permet par exemple de sécuriser les investissements engagés et de diminuer l'impact du coût de l'énergie. Aux côtés de 5 réseaux de transport d'Europe, la RATP est partenaire du projet sur 4 ans (2010-2014) Ticket to Kyoto et s'engage, pour limiter les émissions de CO₂ directes ou indirectes des transports en commun urbains. Pour y parvenir, elle a confié à Philips la plus grande partie du remplacement des 250 000 points lumineux de ses 302 stations de métro et de ses 66 gares de RER. Le remplacement de l'ensemble des sources lumineuses traditionnelles par des LED à haute efficacité énergétique entraînera une réduction de plus de 50% de la consommation d'énergie nécessaire à l'éclairage des réseaux métro et RER, et permettra de réduire d'autant les émissions de gaz à effets de serre associés.

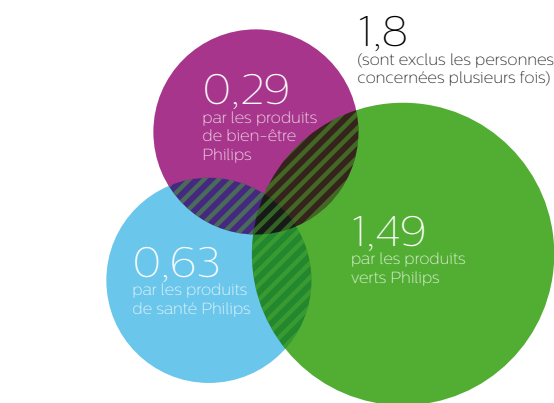


Améliorer la vie des personnes

L'engagement de Philips pour améliorer la vie des personnes recouvre deux approches - sociale et environnementale. Les produits et solutions destinés à soigner ou à aider les gens à rester en bonne santé couvrent la dimension sociale. La contribution de Philips à la préservation d'un environnement sain, notamment par son portefeuille de produits verts et grâce aux solutions d'éclairage économes en énergie, représente la dimension environnementale.

En 2013, l'activité Healthcare a permis d'améliorer la vie de 630 millions de personnes et les produits qui aident à vivre sainement, en ont touché 290 millions. Les produits verts ont concerné 1,49 milliard de personnes. Après élimination des doublons dus aux personnes concernées par plusieurs champs, Philips a ainsi pu améliorer 1,8 milliard de vies, soit 100 millions de plus qu'en 2012.

Pour en savoir plus, consultez le document [Improving people's lives](#)



En milliards
concernées par plusieurs catégories

Dessin conceptuel, les zones ne sont pas proportionnelles. Exemples de produits de santé : l'ensemble des produits Healthcare. Exemples de produits bien-être qui contribuent à vivre plus sainement : les presse-agrumes et blenders mais aussi les produits destinés à la mère et l'enfant.

Les solutions Philips couvrent l'ensemble du cycle de soins

Philips s'appuie sur les besoins des patients en collaboration avec les équipes médicales pour concevoir des solutions globales, efficaces et financièrement accessibles au long des quatre étapes du cycle de soins : dépistage, diagnostic, traitement, soins à domicile.

Médecine connectée et systèmes intelligents

Le marché de la santé présente des besoins croissants en solutions digitales - logiciels d'interprétation des images et d'aide à la décision -, tandis que la multiplication des données demande à ce que celles-ci soient sécurisées, accessibles et partageables.

- La solution ICCA rassemble les données de suivi du patient (pouls, tension...) avec celles de son dossier (antécédents...), intègre les prescriptions du praticien et les communique aux infirmières.
- Les derniers serveurs d'applications IntelliSpace Portal offrent la possibilité d'analyser et de partager à distance des images d'IRM, de scanners, d'imagerie moléculaire et d'ultrasons, en toute confidentialité.
- Une médecine de haut niveau demande une imagerie d'excellence. Le concept Philips Transforming Care Together répond à cette exigence autour de trois piliers :
 - collaboration clinique et développement conjoint de solutions innovantes,
 - confort et sécurité du patient, conditions de travail optimales des équipes,
 - systèmes évolutifs à un coût abordable.
- Le système AmbiScene permet de moduler l'ambiance lumineuse des lieux d'accueil et d'examen en milieu hospitalier et contribue au bien-être et à la sérénité des patients.

Prise en charge en tous lieux

L'hôpital n'est plus le seul lieu où l'on soigne :

- En France, plus de 100 000 personnes vivent sous assistance respiratoire. Philips SSD (Solutions Santé à Domicile) propose des solutions de diagnostic et de traitement des troubles du sommeil et de l'insuffisance respiratoire.
- L'entité Philips Mother & Child Care (santé mère et enfant) accompagne les soins de l'hôpital au domicile, en offrant des solutions pour l'obstétrique, la néonatalogie et la pédiatrie, depuis le suivi de la grossesse jusqu'aux premiers pas de l'enfant.
- La présence de défibrillateurs dans les lieux publics permet de sauver des vies et de réduire les conséquences d'un accident cardiaque.

Philips Consumer Lifestyle contribue au bien-être quotidien

Philips accompagne le retour du « fait maison » avec des solutions innovantes pour préparer des repas sains et créatifs. Le Multicuiser propose douze programmes et un livre de 35 recettes variées et équilibrées, tandis que SoupMaker, blender chauffant, couple cuisson et mixage pour préparer soupes, veloutés, compotes ou smoothies.

Philips AVENT, numéro un de la puériculture en France, propose une gamme inédite de biberons, Natural, dont la tétine s'inspire de la forme du sein maternel.

Philips Sonicare, première marque de brosses à dents à technologie sonore recommandée par les professionnels, étoffe sa gamme en permanence.

De plus en plus de produits verts

Ils ont représenté 11,8 milliards d'euros en 2013 soit 51% du chiffre d'affaires total (voir page 17).

Partenariat Philips et association RMC/BFM

En 2013, Philips France a poursuivi son engagement auprès de l'association RMC/BFM, créée à l'initiative d'Alain et Isabelle Weill, dans le but de généraliser la présence des défibrillateurs dans les lieux publics.

Les actions de Philips s'appuient sur les trois ambitions de RMC/BFM :

- sensibiliser les citoyens à l'utilisation simple, et vitale, des défibrillateurs,
- promouvoir leur installation par les entreprises et les collectivités locales,
- aménager le cadre réglementaire afin d'en doter systématiquement les lieux publics, au même titre que les extincteurs.

Des « Sauvetages Tours » se sont tenus dans des stations de ski en hiver et des stations balnéaires en été afin d'enseigner les gestes de premiers secours aux habitants et aux vacanciers et de leur donner la possibilité de s'exercer au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur.



« Le travail sur le terrain commence à porter ses fruits. Il y a de plus en plus de défibrillateurs installés, de personnes sensibilisées et le nombre de vies sauvées se multiplie. C'est un encouragement à poursuivre notre action. Il ne faut pas relâcher les efforts. Il faut continuer à montrer de manière pédagogique, dans un cadre ludique, les gestes à faire en cas d'arrêt cardiaque. Ce sont des gestes simples, des gestes citoyens : appeler les secours, faire un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur » a déclaré Isabelle Weill, présidente de l'Association RMC/BFM.



Prix Santé & Bien-être Philips

Début 2009, Philips France soulignait son investissement en matière d'innovation et de développement durable par le lancement d'un prix littéraire inédit destiné à encourager des réflexions et des actions liées à l'amélioration de la qualité de vie des personnes. Les livres primés en 2013 sont *Le savoir vagabond* du professeur de médecine et biologiste Patrick Berche, dans la catégorie Santé, et *La guérison du monde* du philosophe et sociologue Frédéric Lenoir dans la catégorie Bien-être.



Les priorités pour l'environnement

Philips s'engage en amont, dans des processus de production respectueux de l'environnement et, en aval, dans le développement de technologies et de produits peu consommateurs de ressources et faciles à recycler. La recherche de Philips se concentre aussi sur la conception de produits ayant un effet bénéfique pour la santé.



Préserver l'environnement

Biodiversité

Conscient de l'importance de la santé des écosystèmes et de la richesse de la biodiversité, tant pour l'entreprise et ses salariés que pour la société toute entière, Philips se fixe de minimiser tous ses impacts négatifs et promeut activement les actions de restauration des écosystèmes, y compris les projets incluant éléments sociaux, développement durable, lutte contre la pauvreté et réduction de la facture carbone.

En 2013, Philips s'est fortement investi, tant sur le terrain qu'en termes de gestion et de valorisation du capital naturel. Ces actions ont été menées par l'équipe des Leaders Philips pour la Nature (Leaders for Nature, LFN), la direction des sites, des organismes régionaux de conservation dans le monde entier, les directions du Développement Durable et l'entité Développement Durable du groupe, basée à Eindhoven (Pays Bas). Nous avons fait très largement appel au réseau social de l'entreprise pour mettre sur pied et partager activités et projets, y compris des programmes de formation. Nous avons poursuivi notre partenariat global avec le comité néerlandais de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), ainsi que notre participation au programme UICN-LFN qui rassemble entreprises, ONG et gouvernements pour travailler ensemble sur le thème « entreprise et biodiversité ».

En 2013, l'un des projets consistait à approfondir notre compréhension de la biodiversité en organisant, avec l'UICN, une session de formation « entreprise et écosystèmes » sur les thèmes du capital naturel, des services écosystémiques et de la biodiversité dans leur relation avec l'entreprise. Nous avons agi sur la protection de la biodiversité à l'intérieur et à l'extérieur de nos sites industriels, en collaboration avec les organisations locales de défense de l'environnement. Aux Pays Bas, les usines de Drachten Consumer Lifestyle et Best Healthcare ont restructuré leurs sites en vue d'optimiser la biodiversité et le bien-être des salariés.

Citons aussi l'initiative à grande échelle en faveur de la biodiversité impulsée par les salariés de Reedsville, en Pennsylvanie, et les efforts de conservation menés dans les sites de Miribel (France), Ketrzyn Farel et Pila (Pologne), San Jose (USA), Varginha (Brésil) et Pune (Inde). Par ailleurs, les salariés Philips du High Tech Campus de Eindhoven (Pays Bas) ont créé un jardin communautaire sur leur site.

Parmi les événements organisés aux Pays Bas, citons le programme pour l'économie circulaire, l'atelier de démontage de produits et l'événement Mind Your Business, avec le réseau d'entreprises PwC et le ministère néerlandais des Affaires économiques, sur le thème de la transition vers une économie axée sur la biotechnologie.

Nous avons aussi conduit une enquête sur la biodiversité et les risques pour l'eau sur nos sites industriels. Les résultats nous ont permis de constituer un état des lieux des espèces résidentes en danger, des réserves naturelles, des couloirs de passage de la faune sauvage, des initiatives et des partenariats en faveur de la biodiversité, qui nous permettront d'élaborer un cahier des charges pour les sites industriels de Philips.

En 2013, Philips a chargé le cabinet Trucost d'effectuer une analyse des pertes et profits environnementaux (EP&L) sur les données de 2012 afin d'identifier les lieux à risque du point de vue de sa dépendance au capital naturel et de déterminer la valeur économique de cette dépendance. Les premiers résultats montrent qu'entre 2007 et 2012, Philips est parvenu à réduire son exposition au risque capital naturel. Avec le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), l'entreprise va développer le concept et la méthodologie de l'EP&L et intégrer une véritable politique de la biodiversité dans sa stratégie.

Innovations vertes

Les innovations vertes concernent les dépenses R&D consacrées au développement de nouvelles générations de technologies et de produits verts.

En 2010, Philips s'était fixé comme objectif d'investir 2 milliards d'euros cumulés au cours des cinq années suivantes. 509 millions d'euros ont été investis en 2013 en innovations vertes et tout particulièrement en éclairage LED.

Innovations vertes par secteur

(en millions d'euros)

	2009	2010	2011	2012	2013
Healthcare	50	60	85	136	80
Consumer Lifestyle	61	56	67	70	75
Lighting	185	230	291	325	327
Groupe innovation	44	46	36	38	27
Total	340	392	479	569	509

Healthcare

Les efforts du secteur Healthcare se portent en priorité vers l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des doses de radiation, mais aussi vers d'autres points comme l'augmentation de la part des matériaux recyclés dans les produits, le bouclage du cycle des matériaux ou la diminution dans les produits des substances ayant un impact sur l'environnement.

80 millions d'euros ont été investis en innovations vertes, en 2013, contre 136 millions en 2012. Cette baisse peut s'expliquer par le fait que plusieurs grands projets ont abouti au cours de l'année 2012. Philips Healthcare collabore activement avec différents professionnels de santé dans le but de diminuer l'empreinte environnementale du secteur, comme avec la COCIR, une association regroupant les industriels de la santé, de l'électronique médicale et de la radiologie, avec pour objectif l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements d'imagerie.

Consumer Lifestyle

75 millions d'euros ont été investis en innovations vertes en 2013 chez Consumer Lifestyle, contre 70 millions en 2012. Cette augmentation est imputable à la progression des ventes de produits verts dans le groupe.

Consumer Lifestyle a poursuivi ses travaux sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, sur l'utilisation des matériaux recyclés dans ses produits et emballages, sur la suppression du polychlorure de vinyle (PVC), des agents ignifugés bromés (BFR) et du bisphénol A (BPA) dans les produits en contact avec les aliments. 80 % de la gamme des rasoirs et des tondeuses sont garantis sans PVC/BFR.

Lighting

Ce secteur s'attache à rendre le monde plus sain et plus durable grâce à des solutions éco-énergétiques.

En 2013, Philips Lighting a ainsi investi 327 millions d'euros (325 millions en 2012) en innovations vertes pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux. Les investissements sont réalisés dans le domaine des LED qui peuvent réduire considérablement les émissions de dioxyde de carbone. Exemples : TLED, LUXEON Altilon, Philips Lighting a développé des solutions pour purifier l'eau, des LED solaires pour les régions rurales et urbaines ainsi que des solutions LED pour des applications agricoles soutenant la biodiversité.

Philips Group Innovation

27 millions d'euros ont été investis dans des projets d'innovations vertes liés aux défis mondiaux tels que l'eau, l'air, les déchets, l'énergie, l'alimentation et l'accessibilité des soins. Toutes les innovations sont évaluées en termes de développement durable, grâce à un outil spécifique (Sustainable Innovations Assessment tool). Chaque projet est répertorié, classé et noté en fonction de ses performances écologiques et sociales. Cette approche permet d'identifier, parmi tous les projets innovants, ceux qui sont porteurs d'innovations durables.

L'un des projets concerne l'éclairage LED à énergie solaire à bas coût. En Afrique, plus de 600 millions de personnes s'éclairent à la bougie ou avec du kérosène. Pour la plupart des populations les plus pauvres (BoP, The Base of The Pyramid, soit quatre milliards de personnes dans le monde), ces solutions d'éclairage restent coûteuses, peu efficaces et nuisent à l'environnement. Philips s'est directement engagé, en Afrique, auprès de populations BoP, afin de comprendre leurs besoins en éclairage et en énergie. Les enseignements tirés des études nous ont conduits à repenser l'ensemble de notre portefeuille d'éclairage solaire. Les nouveaux produits bénéficient des dernières évolutions en matière de LED, de panneaux solaires et de batteries. Ils sont robustes, ont une haute performance, une longue durée de vie et s'adaptent à différents usages. Ces solutions sont proposées à des prix en rapport avec le pouvoir d'achat de cette population, avec un retour sur investissement compris entre 3 et 6 mois.



Produits verts

Les ventes de produits verts ont représenté 11,8 milliards d'euros en 2013 (11 milliards d'euros en 2012) soit 51% du chiffre d'affaires total, au-delà de l'objectif de 50%, fixé pour 2015.

Tous les secteurs ont contribué à ce résultat, et en premier lieu Consumer Lifestyle. L'abandon des produits Audio, Vidéo, Multimédia et Accessoires (AVM&A), en 2013, ayant amélioré de 10% les ventes de produits verts de ce secteur (2013 : 49%).

Un produit est labellisé « vert » lorsque la performance de l'un des six critères de performance écologique – efficacité énergétique, emballage, substances dangereuses, poids, fiabilité, recyclage et élimination en fin de vie, – est au moins 10% supérieure à celle d'un produit concurrent ou qu'il remplace, ou lorsqu'il s'est vu attribuer un éco-label.

Par ailleurs, l'analyse du cycle de vie est utilisée afin de déterminer l'impact environnemental global du produit (utilisation des matières premières, fabrication, usage et fin de vie du produit).



Ventes de produits verts par activité

(en millions d'euros)

	2009	2010	2011	2012	2013
Healthcare	1 791	2 136	2 663	3 610	3 690
Consumer Lifestyle	711	1 067	1 101	1 619	2 270
Lighting	3 393	4 376	4 571	5 752	5 855
Total	5 895	7 579	8 335	10 981	11 815
en % des ventes	32,5	37,1	39,7	46,8	50,6

Healthcare

13 nouveaux produits verts ont été commercialisés pour assurer un meilleur diagnostic et élargir l'accès aux soins tout en réduisant l'impact écologique.

Le nouvel échographe EPIQ, par exemple, fournit des images de très haute qualité pour l'échographie tout en ayant une consommation d'énergie et un poids inférieurs de près de 30% au modèle précédent.

La consommation d'énergie pour chacune des IRM Philips est inférieure à la moyenne du marché selon le COCIR.

Nous pouvons encore citer, par exemple, les nouveaux systèmes à rayons X tels que le nouveau générateur de rayons X Certeray et les systèmes DuraDiagnost, notablement moins énergivores et plus légers que les modèles précédents.

Les produits verts Soins Patients et Informatique Clinique incluent également les moniteurs MX400/450 et MX 500, dont le poids et la consommation d'énergie sont respectivement inférieurs jusqu'à 27 et 23% comparés à ceux des modèles qu'ils remplacent.

Philips partenaire de la fondation Ellen McArthur

Consumer Lifestyle

La consommation énergétique, au même titre que la limitation des substances à risque et l'utilisation de matériaux recyclés dans la fabrication des produits, a toujours été au cœur des préoccupations de Philips Consumer Lifestyle.

En 2013, les purificateurs d'air grand public ont été équipés de moteur classe A, le plus haut niveau de la codification de l'étiquette-énergie en vigueur en Chine.

Lighting

Pacifique LED Green Parking, présenté en 2013, est une solution d'éclairage à détection de présence pour les parkings couverts. Il permet jusqu'à 80% d'économies de coûts d'exploitation (faible entretien, économie d'énergie, longévité), tout en offrant un sentiment de sécurité accru.

Grâce à son programme EcoDesign, Philips développe des produits dont l'impact sur l'environnement est significativement réduit tout au long de leur cycle de vie. Dans l'ensemble, les améliorations ont principalement porté sur l'efficacité énergétique, un objectif important de ce programme, bien qu'une attention croissante ait été portée en 2013 sur les substances dangereuses et le recyclage dans tous les secteurs, ce dernier point étant lié à nos initiatives en matière d'économie circulaire.

Efficacité énergétique des produits

L'efficacité énergétique est un critère clé pour nos produits verts. La priorité a été donnée aux produits Lighting, responsables de 97 % de la dépense d'énergie liée à l'utilisation de nos produits. La consommation annuelle d'énergie par catégorie de produits est calculée en multipliant la puissance d'un produit par le nombre moyen d'heures de fonctionnement annuel et par le nombre de produits vendus, puis en divisant la puissance lumineuse (en lumens) par l'énergie consommée (en watts). L'efficacité énergétique moyenne des produits Philips s'est améliorée d'environ 2% en 2013 par rapport à 2012 (et de 19% par rapport à 2009). Les ventes de solutions LED ont progressé, mais la demande d'éclairage conventionnel s'est maintenue en raison du contexte économique. L'utilisation des sources d'éclairage conventionnel reste notablement supérieure à celle des LED, limitant la performance énergétique globale de nos produits Lighting. L'interdiction progressive de la lampe à incandescence dans de nombreux pays aura un effet positif sur l'efficacité énergétique dans les prochaines années. L'objectif de Philips pour 2015 est une amélioration de 50% par rapport à 2009. Toutefois, l'évolution des législations sur les sources d'éclairage n'ayant pas été aussi rapide que prévue, cet objectif ne sera sans doute pas atteint.

Pour en savoir plus, consultez le document [Improving Energy Efficiency of Philips Products](#)

Economie circulaire

Le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire est une condition essentielle pour un monde durable. Cette économie vise à dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources naturelles et des écosystèmes, grâce à une utilisation plus efficiente de ces ressources. Ce concept est un moteur d'innovation pour la réutilisation des matériaux – composants – et des produits, mais aussi pour de nouveaux modèles économiques comme les solutions et services. Dans une économie circulaire, la (ré)utilisation plus efficace des matières premières permet de créer davantage de valeur, tant par des réductions de coût que par le développement de nouveaux marchés ou par la croissance de marchés existants. En 2013, Philips a lancé sa démarche d'économie circulaire, dont voici les points clés :

- L'accès pour le client, au-delà d'un achat, au paiement à l'usage ou à la performance.
- L'innovation dans nos modèles économiques, en passant d'une relation purement économique à un lien basé sur le service et le suivi.
- Les cycles inversés (incluant des partenaires hors de la chaîne de valeur actuelle, comme par exemple par leur intégration en amont et en aval et par la co-crédation).
- La logistique des retours.
- Les innovations portant sur la réutilisation des matériaux – les composants – et des produits, et sur une conception visant à faciliter le démontage et l'entretien de ces derniers.

En 2013, Philips est devenu partenaire mondial de la Fondation Ellen McArthur, une organisation centrale dans la conception de l'économie circulaire.

Empreinte carbone opérationnelle et émission de CO₂

Fin 2012, nous avons atteint l'objectif du programme EcoVision4 : – améliorer de 25% l'efficacité énergétique opérationnelle, – réduire de 25% les émissions de CO₂ sur la base de 2007. En 2013, nous avons poursuivi notre programme d'amélioration de notre efficacité énergétique dans différents secteurs, par exemple le programme interne Workplace Innovation ou le partenariat avec le programme KLM en faveur des biocarburants et d'une logistique responsable.

Empreinte carbone opérationnelle (en kilotonnes équivalent CO₂)

	2009	2010	2011	2012	2013
Logistique	627	672	657	546	575
Voyages d'affaires	220	247	256	217	227
Opérations non-industrielles	174	159	155	142	114
Production	909	767	703	709	738

Notre empreinte carbone, calculée deux fois par an, a crû de 2% en 2013 en raison de l'augmentation des émissions de carbone dues au transport aérien (pour compenser des problèmes d'approvisionnement), de l'utilisation accrue de SF6 (Hexafluorure de soufre) et de l'augmentation des voyages d'affaires vers les pays émergents, en lien avec la progression de notre activité sur ces marchés. Cette empreinte a été partiellement compensée par la réduction des émissions, due à la réduction des surfaces de bureaux par la flexibilité du temps de travail (programme Workplace Innovation), par le regroupement de nos entrepôts, par l'empreinte industrielle en mutation, et par l'augmentation des achats d'électricité en provenance de sources renouvelables.

Empreinte carbone opérationnelle pour les activités de logistique (en kilotonnes équivalent CO₂)

	2009	2010	2011	2012	2013
Transport aérien	308	345	328	309	326
Transport routier	174	160	176	105	108
Transport maritime	145	167	153	132	141
Groupe Philips	627	672	657	546	575

Les émissions de CO₂ des sites non-industriels ont diminué de 20% en 2013. Après une baisse en 2012, les émissions issues des voyages d'affaires ont augmenté de 5% en 2013, annulant le gain généré par la réduction des émissions de notre flotte de voitures de location. Nous poursuivons la promotion de l'utilisation de la vidéoconférence comme alternative aux déplacements. Les émissions de CO₂ de la logistique ont augmenté de 5% par rapport à 2012, en raison de la hausse des approvisionnements par avion due aux problèmes d'approvisionnement dans le secteur Lighting.

Ratios relatifs aux émissions de CO₂ et à l'efficacité énergétique (mesure effectuée dans le cadre d'EcoVision4)

	2009	2010	2011	2012	2013
Émissions de CO ₂ opérationnelles en kilotonnes équivalent CO ₂	1 930	1 845	1 771	1 614	1 654
Émissions de CO ₂ opérationnelles en tonnes équivalent CO ₂ par million d'euros de ventes	83	73	70	65	71
Consommation d'énergie opérationnelle en térajoules	31 145	32 766	31 402	28 405	28 162
Efficacité énergétique opérationnelle en térajoules par millions d'euros de ventes	1,34	1,29	1,24	1,15	1,21

Notre efficacité énergétique opérationnelle a diminué de 5%, passant de 1,15 térajoules par million de ventes en euros en 2012 à 1,21 térajoules en 2013, en raison de l'intensification de l'activité industrielle, de l'augmentation des voyages d'affaires et de l'activité logistique.

Programme industriel Green Operations

En 2010, Philips a regroupé toutes ses activités liées à l'amélioration de la performance environnementale de ses installations de production (y compris la gestion des produits chimiques) dans son programme industriel Green Manufacturing 2015, renommé Green Operations. Ce programme est centré sur les principaux facteurs responsables du changement climatique, mais concerne aussi la consommation d'eau, le recyclage des déchets et la réduction des émissions de substances réglementées et dangereuses. En 2013, Philips a mis en œuvre une nouvelle procédure, plus détaillée, de remontée d'informations sur l'utilisation de produits chimiques dans les procédés industriels. Sur la base des informations recueillies, de nouvelles substances, n'ayant pas d'impact significatif sur nos données déclarées, ont été ajoutées au processus de reporting en 2013. Les nouvelles substances sur lesquelles nous allons concentrer nos efforts et les objectifs de réduction seront incorporés dans le prochain rapport Green Operations.

Programme industriel Green Operations (en %, sauf indication contraire)

	2007 Année de référence	2013 Résultats	2015 Objectifs
Total CO ₂ des activités de production	équivalent CO ₂	-19	-25
Eau	4,2 millions m ³	20	-10
Quantité totale de déchets recyclée par des prestataires	79	81	80
Substances à usage limité			
Emissions de benzène	52 kg	-100	atteint
Emissions de mercure	185 kg	-96	-100
CFC, HCFC	156 kg	-100	atteint
Substances dangereuses			
Emissions de plomb	1 838 kg	-100	atteint
PFC	1 534 kg	248	-35
Emissions de toluène	2 210 kg	-46	-90
Emissions de xylène	4 506 kg	525	-90
Styrène	80 526 kg	-93	atteint
Antimoine, arsenic et ses composés	18 kg	-100	atteint

ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001 : les sites industriels de Philips France sont tous certifiés

Boucler le cycle des matériaux

En 2013, Philips a confirmé l'année 2009 comme année de référence pour la collecte globale et le volume de recyclage, avec environ 22 500 tonnes (hors produits Audio, Vidéo, Multimédia et Accessoires), sur la base des données DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et de ses propres activités de recyclage - principalement pour les produits Healthcare. Le montant de la collecte et du recyclage pour 2012 (rapporté en 2013) s'élève à 31 000 tonnes hors AVM&A (estimé à 9 000 tonnes), en légère augmentation grâce aux produits Healthcare.

Les matériaux recyclés

La quantité de matériaux recyclés de nos produits est évaluée à environ 14 000 tonnes en 2013 (15 000 tonnes en 2012) avec une concentration sur les flux de matière plastique, aluminium et produits reconditionnés et la collecte de pièces détachées selon leur pertinence dans chaque secteur. L'objectif de Philips est de doubler d'ici 2015 le volume de collecte et de recyclage des produits, ainsi que l'utilisation de matériaux recyclés dans leur élaboration par rapport à 2009.

Pour en savoir plus, consultez le document [Closing the material loop](#)

Certification des sites

En 2013, 80% des sites industriels Philips pris en compte étaient certifiés. Cette augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par les nouvelles acquisitions, certifiées pour la première fois. Les secteurs ont par ailleurs établi des programmes de certification de leurs nouveaux sites.

Certification ISO 14001
(en % de toutes les entités incluses dans le rapport)

	2009	2010	2011	2012	2013
Groupe Philips	92	95	89	71	80



A Suresnes (92), le siège social de Philips France combine avec succès stratégie environnementale, qualité des espaces de travail, intégration du projet dans la ville et optimisation de la gestion de l'énergie. La conception de ce bâtiment permet de disposer de 85% de bureaux en 1er jour, de 8 000 m² d'espaces verts et de 2 700 m² de patios et terrasses végétalisés. C'est l'un des huit premiers bâtiments tertiaires certifiés HQE® Exploitation en France.

La consommation d'énergie en production

La consommation totale d'énergie dans les activités de production s'est élevée à 14 160 térajoules en 2013, dont 79% pour Lighting. Cela représente une baisse de 2% par rapport à 2012, due à la prise en compte pour la première fois de nouvelles acquisitions, aux changements d'organisation et à une efficience énergétique accrue.

Consommation d'énergie dans les activités de production
(en térajoules)

	2009	2010	2011	2012	2013
Healthcare	1 670	1 545	1 541	1 798	1 794
Consumer Lifestyle	1 188	1 274	1 252	1 104	1 142
Lighting	11 535	11 580	11 189	11 519	11 224
Fonctions générales	28	27			
Groupe Philips	14 421	14 426	13 982	14 421	14 160

Les émissions de carbone dans les activités de production

Les émissions de gaz à effet de serre de notre activité industrielle s'élèvent à 705 kilotonnes de CO₂ en 2013, soit 2% de plus qu'en 2012. Cette augmentation s'explique par les nouvelles acquisitions et le recours à des traitements chimiques spécifiques pour le secteur Lighting, dont les émissions de CO₂ ont augmenté, atténuées par l'utilisation d'électricité issue des énergies renouvelables.

Total des émissions de CO₂ dans les activités de production
(en kilotonnes équivalent CO₂)

	2009	2010	2011	2012	2013
Émissions directes de CO ₂ ¹⁾	295	299	294	294	281
Émissions indirectes de CO ₂	443	317	273	310	293
Autres gaz à effet de serre	54	34	40	60	104
Emissions issues de la production de verre	24	25	28	27	27
Groupe Philips ²⁾	816	675	635	691	705

¹⁾ de l'énergie
²⁾ hors nouvelles acquisitions

Total des émissions de CO₂ dans les activités de production par secteur
(en kilotonnes équivalent CO₂)

	2009	2010	2011	2012	2013
Healthcare	118	57	54	70	58
Consumer Lifestyle	53	42	39	38	38
Lighting	644	575	542	583	609
Fonctions générales	1	1			
Groupe Philips	816	675	635	691	705

Consommation d'eau en production

La consommation totale d'eau était de 5 millions de m³ en 2013, supérieure de 4% à celle de 2012. Cette hausse est essentiellement due à une acquisition en Chine en 2013, qui représente 6% de la consommation totale ainsi qu'à l'augmentation de la consommation sur deux sites Lighting Lumileds. La consommation d'eau a malgré tout été modérée par des procédures de réduction de consommation de l'eau dans tous les secteurs. Lighting représente environ 79% de la consommation totale. Dans ce secteur, l'eau est utilisée pour la production industrielle, en plus de son usage « domestique », contrairement aux autres secteurs.

Consommation d'eau
(en milliers de m³)

	2009	2010	2011	2012	2013
Healthcare	363	256	308	421	454
Consumer Lifestyle	315	351	338	303	586
Lighting	3 531	3 604	3 682	4 133	4 004
Fonctions générales	7	7			
Groupe Philips	4 216	4 218	4 328	4 857	5 044

En 2013, 82% de l'eau ont été achetés et 18% étaient extraits de puits d'eau souterraine.

Déchets

Le volume des déchets a augmenté de 5%, passant de 88 kilotonnes en 2012 à 92 kilotonnes en 2013. Lighting (77%) et Consommateur Lifestyle (12%) représentent à eux deux 89% des déchets. Cette augmentation est principalement due à la démolition d'un site Lighting aux Pays-Bas (10 kilotonnes) et à une nouvelle acquisition en Chine, cependant atténuée par la sortie des produits AVM&A de Consumer Lifestyle, ainsi qu'aux programmes de réduction des déchets dans tous les secteurs.

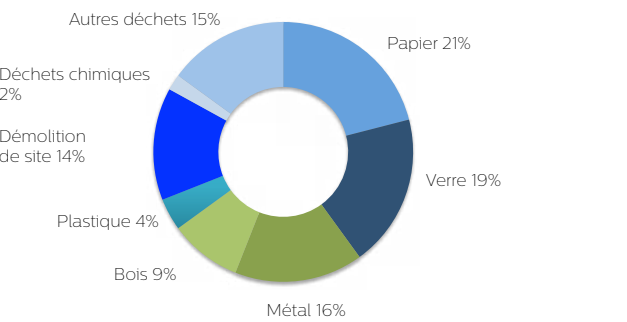


Total des déchets
(en kilotonnes)

	2009	2010	2011	2012	2013
Healthcare	8,2	11,2	9,3	10,4	9,6
Consumer Lifestyle	20,1	23,2	19,6	12,7	11,4
Lighting	69,3	70,1	65,1	64,5	71
Fonctions générales	0,1	0,1			
Groupe Philips	97,7	104,6	94,0	87,6	92,0

Ces quantités prennent en compte les déchets mis en décharge, incinérés ou recyclés. Les déchets recyclés par l'intermédiaire de prestataires extérieurs ont représenté 74 kilotonnes, soit 81% du total (contre 77% en 2012), une amélioration imputable aux programmes de recyclage mis en œuvre sur nos sites industriels. Parmi les 19% de déchets restants, 14% concernent des déchets non toxiques et 5% des déchets toxiques.

Déchets industriels recyclés



Le recyclage des produits en France

Conformément à la directive européenne de 2005 relative à la collecte, au tri et à la valorisation des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), Philips France est actionnaire fondateur de l'éco organisme Eco-systèmes, pour ses produits bruns et blancs, et de Recyclum pour ses produits éclairage et santé. Les produits bruns dits « non réparables » garantis par le distributeur, sont collectés gratuitement par un partenaire extérieur qui les analyse puis les remet à neuf à partir de pièces en état de marche récupérées sur d'autres produits. Une quote-part des ventes réalisées est reversée à des œuvres caritatives.

Substances soumises à restriction

Le total des émissions de substances sous contrôle s'est élevé à 9 kilos en 2013, soit une baisse très significative due à la diminution d'émissions de mercure dans le secteur Lighting ainsi qu'à des relevés de mesures plus précis. Avec le programme Green Operations 2015, Philips continue de se concentrer sur une sélection des principales substances utilisées dans ses procédés industriels.

Substances soumises à restriction
(en kilos)

	2009	2010	2011	2012	2013
Benzène et ses composés	136	101	55		
Mercure et ses composés	122	83	51	54	8
CFC/HCFC ¹⁾	14	4	5	1	1
Total	272	188	111	55	9

¹⁾ à l'exclusion des systèmes de refroidissement

Benzène

Lighting était le seul secteur à utiliser le benzène en production. Cette substance est désormais exclue de la fabrication des solutions d'éclairage depuis 2012.

Mercure

Le mercure est exclusivement utilisé par Lighting. Les émissions ont nettement diminué, passant de 54 kg en 2012 à 8 kg en 2013, grâce à la poursuite des programmes de réduction des émissions et à des relevés de mesures plus précis.

CFCs/HCFC

En 2013, les émissions totales de CFC/HCFC sont restées stables à 1 kg.

Substances dangereuses

Des objectifs de réduction ont été définis pour les substances dangereuses listées ci-après :

Substances dangereuses
(en kilos)

	2009	2010	2011	2012	2013
Plomb et ses composés	1 958	108	44	73	1
PFC (composés par fluorés)	2 535	1 507	1 842	2 560	5 331
Toluène	2 160	6 745	5 745	6 184	1 190
Xylène	4 619	30 491	37 889	18 947	28 176
Styrène	21 567	22 920	19 920	42 329	5 753
Antimoine, arsenic et ses composés	30	24	37		
Total	32 869	61 795	65 477	70 093	40 451

Plomb et composés de plomb

La forte diminution en 2013 est principalement due à des relevés de mesures plus précis.

PFC (perfluorocarbure)

L'augmentation en 2013 à 5 331 kg concerne des sites Lumiled qui utilisent les PFC dans leur processus de fabrication.

Toluène

L'émission de toluène, utilisé principalement dans les vernis humides, a chuté de 81% en 2013, essentiellement grâce aux programmes de sortie de cet hydrocarbure chez Consumer Lifestyle.

Xylène

L'utilisation de xylène a augmenté de 49%, en raison de la hausse de la production chez Consumer Lifestyle.

Styrène

Le styrène est principalement utilisé chez Lighting. En 2013, ses émissions ont fortement baissé en raison de calculs plus précis rendus possibles par le nouveau système de reporting.

Antimoine, arsenic et leurs composés

Lighting a réussi à éliminer ces substances.

Incidents environnementaux

En 2013, Healthcare a signalé trois incidents liés à des eaux usées ainsi qu'à une fuite. Consumer Lifestyle a rapporté un incident lié à des émissions dans l'air et Lighting trois incidents liés à des eaux usées ainsi qu'à une fuite. Aucun de ces incidents n'a occasionné d'amende répertoriée.

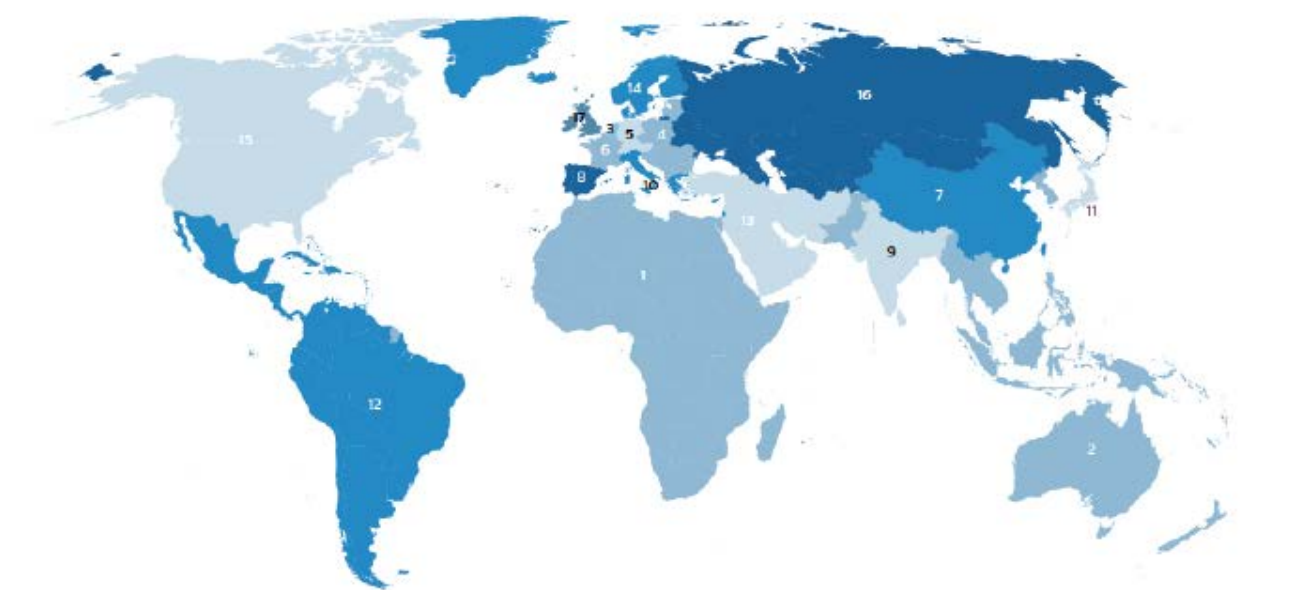
Lutte contre le changement climatique en France

En 2013, Philips France a complété son bilan d'émission de gaz à effets de serre (année de référence 2011), pour prendre en compte l'ensemble de ses activités. La méthode utilisée (Bilan Carbone de l'ADEME) a pris en compte tous les postes d'activité de l'entreprise, à savoir :

- Énergie interne (consommations électrique et de gaz des différents sites).
- Procédés internes (climatisation...).
- Fret (approvisionnements en amont et livraisons en aval).
- Transport de personnes (trajets domicile-travail, déplacements professionnels).
- Matériaux, intrants, emballages (matières premières, matériel informatique, fournitures diverses, services...).
- Utilisation des produits vendus (consommations d'électricité).
- Déchets (déchets industriels et de bureau).
- Eaux usées.

Au total, les émissions s'élèvent à 1 425 T équivalent CO₂ par salarié. Etant donné la nature des produits manufacturés et vendus par Philips France, le poste d'émissions prédominant est de très loin la consommation d'électricité au cours de la durée de vie du produit (98% du total). Des efforts importants sont déployés au niveau du groupe afin de réduire ce poste. Ainsi, dans le secteur de l'éclairage, des investissements sont effectués afin d'accélérer la transition de sources de lumière peu efficaces énergétiquement vers des sources d'éclairage à LED. Indépendamment des aspects liés aux produits, un certain nombre d'actions sont déployées dans nos sites industriels, dans le cadre de leur certification ISO 14001 : mise en place progressive d'éclairages intelligents à base consommation, campagnes de sensibilisation du personnel,... Par ailleurs, le renouvellement des voitures de la flotte automobile prend en compte le critère consommation de carburant.

Le benzène est désormais exclu de la fabrication des solutions d'éclairage Philips



Principaux indicateurs environnementaux
(par grandes zones géographiques)

		Sites industriels	Journées non travaillées *	CO ₂ (tonnes)	Total déchets			Emission (kg)	
					Déchets (tonnes)	Déchets (recyclés)	Eau (m³)	Substances soumises à restriction	Substances dangereuses
1	Afrique	0	0,33	-	-	-	-	-	-
2	ASEAN	7	0,09	251,45	7,827	57%	1,276,133	-	5,52
3	Benelux	13	0,31	32,176	20,057	89%	590,061	4	177
4	Europe de l'Est et centrale	8	0,32	72,092	18,628	85%	491,337	1	22,045
5	DACH	4	0,46	5,515	2,926	90%	191,435	0	3
6	France	4	1,15	3,119	747	76%	19,179	1	36
7	Chine	13	0,16	119,75	7,625	86%	988,721	0	1,724
8	Espagne, Portugal **	2	1,22	-	-	-	-	1	-
9	Inde	5	0,11	69,491	7,316	100%	267,278	-	24
10	Italie, Israël et Grèce	4	0,76	5,461	1,614	66%	26,622	0	4,738
11	Japon	0	0,00	-	-	-	-	0	-
12	Amérique Latine	6	0,14	188	1,282	93%	27,126	-	780
13	Moyen Orient et Turquie	0	0,14	-	-	-	-	0	-
14	Pays nordiques	2	0,28	15	57	99%	1,249	-	0
15	Amérique du Nord	40	0,28	141,559	21,937	70%	1,140,441	0	5,366
16	Russie et Asie centrale	0	0,00	-	-	-	-	2	-
17	GB et Irlande	3	0,37	3,808	1,918	85%	24,78	-	38

* y compris sites industriels et non industriels
** sites industriels acquis et non encore inclus dans le reporting des données environnementales

A photograph of two men shaking hands in a hospital hallway. The man on the left is Black, bald, and wearing a dark blue polo shirt and light-colored trousers. The man on the right is white, smiling, and wearing a light blue button-down shirt under a white lab coat, with khaki trousers. In the background, other people in lab coats are walking, and the hallway has warm lighting and wooden doors.

Privilégier la diversité

L'engagement est un levier majeur pour que Philips soit une entreprise favorable à l'épanouissement de tous. Des enquêtes sont menées chaque année auprès des salariés, qui participent à l'analyse des résultats et à la préparation des plans d'amélioration. Philips privilégie également les actions en faveur de la diversité, de l'intégration, de la santé, de la sécurité et de la formation.

Valoriser les collaborateurs



Diversité, intégration, santé et sécurité : l'engagement des salariés

L'engagement des salariés est un facteur clé de notre performance et de notre compétitivité. Il contribue à l'atteinte de nos objectifs et à faire en sorte que Philips soit une entreprise où il fait bon travailler. Depuis plus de dix ans, des enquêtes d'engagement sont réalisées auprès des salariés. Les informations recueillies ont permis de cerner les enjeux, et des améliorations notables ont été constatées. En 2012, pour laisser plus de temps à l'analyse des données et aux actions correctives, Philips a décidé de mesurer les résultats de ses enquêtes EES tous les deux ans au lieu d'une fois par an précédemment. Cette décision a également permis de repenser notre conception de l'engagement afin de comprendre comment consolider le lien entre le niveau élevé d'engagement des salariés et la progression des résultats économiques.

En 2013, nous avons appliqué un modèle davantage en accord avec les prochaines étapes de notre évolution. Bien que les nouveaux résultats de notre enquête ne soient pas directement comparables aux anciens en raison de ce changement de méthodologie, nous avons constaté que 75% de nos salariés ont répondu favorablement à notre nouvel indice d'engagement, c'est-à-dire 3 points de plus que la référence externe la plus performante. C'est un résultat très encourageant, eu égard à la vitesse et à l'ampleur de notre transformation actuelle.

L'enquête révèle nos forces sur les thèmes suivants :

- Lisibilité de l'orientation stratégique proposée par la direction.
- Adoption de bonnes idées provenant de tous les secteurs de Philips.
- Bon usage des savoir-faire et des capacités.
- Opportunités d'évolution et de développement pour les salariés.
- Dirigeants convaincus d'un avenir prospère pour Philips.

Nos points d'amélioration sont les suivants :

- Apporter les changements nécessaires à notre compétitivité et les appliquer de façon cohérente.
- Capacité en tant qu'organisation à résoudre les problèmes de façon à ce qu'ils ne se reproduisent pas.
- Les dirigeants doivent tout mettre en œuvre pour susciter la participation, conduire l'exécution et l'amélioration au-delà des frontières internes.
- Accroître et renforcer l'attention portée aux clients.
- Mettre sur pied une force de travail diversifiée, multiculturelle, au sein de laquelle des personnes de toutes origines peuvent s'épanouir.

L'engagement fait désormais partie intégrante de la construction de notre culture. C'est l'un des éléments d'un portefeuille plus vaste d'initiatives et d'outils de mesure. Par exemple, pour assurer notre transformation globale, nous avons recours à des enquêtes afin de vérifier que nous sommes dans la bonne direction tout en créant des opportunités de dialogue des équipes. Nous utiliserons des enquêtes plus ciblées et plus courtes ainsi que des plateformes de dialogue dédiées pour rester centré sur des domaines clés jusqu'à la prochaine enquête générale prévue en 2015.

Diversité et intégration

Philips a défini des objectifs mesurables en termes de diversité et d'intégration, dont les performances sont mesurées deux fois par an. Les organisations sont responsables de leurs progrès, et les membres du Comité Exécutif évaluent les actions et les résultats dans le cadre de l'analyse habituelle de leurs activités. Avec le déploiement d'une version révisée de la stratégie Diversité et Intégration (D&I), et le lancement d'une nouvelle politique globale de D&I en 2013, Philips a pris des mesures phares pour faire de la diversité et de l'intégration des enjeux clairement prioritaires et pour engager tous les salariés et dirigeants à apporter leur contribution à un environnement de travail accueillant.

Les prescriptions de cette politique sont les suivantes :

- Promouvoir la diversité des salariés. Toute personne est unique, elle est accueillie sans préjugé de race, de couleur, d'âge, de sexe, de style, d'orientation sexuelle, de langue, de religion, d'opinion politique, de handicap, d'origine nationale ou sociale ou de naissance.
- Valoriser des perspectives diverses. La diversité des modes de pensées, des savoir-faire, des expériences et des façons de travailler de tous les salariés est un levier pour Philips.
- Bâtir une organisation adaptable. Nous offrons des opportunités pour une organisation du travail adaptée aux besoins variés des personnes aux différents stades de leur carrière et de leur vie.
- Respecter la diversité de toutes les parties prenantes. Nous développons des relations fortes et durables avec les différents acteurs – clients, communautés, gouvernements, fournisseurs et actionnaires.

Des progrès ont été accomplis pour assurer une plus grande parité aux postes de direction : les femmes représentent 15% des cadres dirigeants de Philips, en augmentation d'un point en un an. Par ailleurs, nous avons nommé davantage de dirigeants locaux : fin 2013, plus de 75% des dirigeants seniors nationaux étaient d'origine locale. La promotion de la diversité et de l'intégration est une priorité pour Philips. La représentation des femmes a également augmenté au niveau des cadres techniques et administratifs, cette évolution est nécessaire pour alimenter un vivier de futurs dirigeants et bâtir une base forte pour un changement durable. L'engagement a été pris d'augmenter la part des femmes aux grades 70 à 90 de 5 points (par grade) d'ici à 2016, par rapport à 2012. Sur la même période, il est prévu que la part des femmes augmente pour atteindre 20% des dirigeants. Philips a deux femmes dans son Comité exécutif et deux femmes dans son Conseil de surveillance. Les dirigeants de Philips viennent de plus de 30 pays différents. En 2013, Philips employait 35% de femmes, score en baisse d'un point comparé à celui de 2012.

Salariés par tranche d'âge

(en pourcentage)

	2011		2012		2013	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 25 ans	6	8	4	7	6	4
25-35 ans	28	33	28	33	27	32
35-45 ans	30	31	31	31	31	32
45-55 ans	24	20	24	20	25	21
Plus de 55 ans	12	8	13	9	13	9

En 2013, le turnover des collaborateurs de Philips était de 16% (15% dans les sites non industriels et 20% dans les usines), contre 14% en 2012. Cette augmentation est due à la mutation de l'empreinte industrielle, à des cessions dans le secteur Healthcare, au programme de réduction des frais généraux et à une forte rotation du personnel de production en usine, principalement sur les marchés en croissance.

L'engagement fait désormais partie intégrante de la construction de notre culture

Taux de rotation des salariés (Hommes/Femmes)

(en pourcentage)

	2011	2012	2013
Femmes	13	14	18
Hommes	10	13	15
Groupe Philips	11	14	16

Taux de rotation des salariés (sites industriels ou non)

(en pourcentage)

	2012	2013
Salariés sur sites industriels	17	20
Salariés sur site non-industriels	12	15
Groupe Philips	14	16

Philips employait 114 689 salariés à fin décembre 2013, contre 116 082, un an auparavant, dont environ 41% chez Lighting. 32% chez Healthcare et 16% chez Consumer Lifestyle.

Salariés par activité

(en Équivalent temps plein en fin d'année)

	2011	2012	2013
Healthcare	37 955	37 460	37 008
Consumer Lifestyle	15 471	16 542	17 854
Lighting	53 168	50 224	46 890
Fonctions générales	13 001	11 856	12 937
Activités maintenues	119 595	116 082	114 689
Activités cessées	5 645	2 005	1 992
Total	125 240	118 087	116 681

Le nombre de salariés a diminué de 1 393 postes, dont 688 dus aux démarches de rationalisation de l'empreinte industrielle chez Lighting et 705 à des cessions chez Healthcare. Une diminution de 1 614 postes a été enregistrée en 2013 sur les marchés matures, qui emploient environ 52% des effectifs de Philips. Cette diminution s'explique par la mise en œuvre du programme de réduction des coûts et de réduction de l'empreinte industrielle dans le secteur Lighting. Les effectifs des marchés émergents – environ 48% de l'ensemble – ont augmenté de 221 salariés, notamment dans les activités en croissance du secteur Consumer Lifestyle.

Salariés par zone géographique
(en Équivalent temps plein en fin d'année)

	2011	2012	2013
Europe de l'Ouest	32 901	31 126	30 154
Amérique du Nord	28 129	26 134	25 080
Autres pays matures	3 232	3 359	3 478
Total pays matures	64 262	60 619	59 072
Pays émergents	55 333	55 463	55 617
Activités maintenues	119 595	116 082	114 689
Activités cessées (hors TV)	5 645	2 005	1 992
Total	125 240	118 087	116 681

Effectif
(en Équivalent temps plein)

	2011	2012	2012
Situation au début de l'année	119 775	125 240	118 087
Variation de périmètre : acquisitions	4 759	909	0
cessions	-479	-1 024	-705
changements comparables	-850	-3 398	-688
Désinvestissement et autres changements dans les cessions	2 035	-3 640	-13
Position en fin d'exercice	125 240	118 087	116 681
des activités maintenues	119 595	116 082	114 689
activités cessées	5 645	2 005	1 992

Formation



Un des piliers de notre vision consiste à être une entreprise de référence en matière de bien vivre et d'épanouissement au travail pour tous ceux qui s'y investissent. Car c'est ensemble et impliqués que nous créons de la valeur pour nos clients et nos actionnaires. Philips renforce sa culture de développement et d'accompagnement de ses salariés.

Chacun, au travers de la Philips Université, peut ainsi définir ses axes de développement et les mettre en œuvre selon le modèle d'apprentissage du 70/20/10 : 70 de mise en pratique, 20 de retour, observation et coaching et 10 d'enseignement magistral.

L'un de nos objectifs clé en 2013 a été la mise en place de notre Académie du Leadership traitant à tous les niveaux de l'organisation les besoins de nos managers et leaders : Transformation, Transition et Accélération. Les premiers programmes proposés par l'Académie du Leadership - comme Shaping Markets pour nos leader ou encore Leading People@Philips pour des managers débutants - ont été créés en collaboration avec des sociétés spécialistes de l'apprentissage et des écoles de renom. Ces programmes mettent fortement l'accent sur l'accompagnement des personnes dans leur travail, ainsi que sur le coaching et le mentoring.

En 2013, deux nouveaux outils ont été lancés afin de permettre à ceux qui le désirent d'évaluer leur leadership :

- Manager Ready, jeu virtuel de mise en situation managériale permettant d'appréhender son leadership.
- Un nouveau questionnaire de 360°, basé sur les nouvelles compétences Philips.

Les inscriptions aux parcours de formation fonctionnels, notamment marketing, finance, informatique, ventes, RH, approvisionnement et innovation, ont reculé (19 000 en 2013 contre 24 000 en 2012). Très nombreux, leur contenu a été rationalisé en 2013 et a permis de redéployer l'investissement dans le développement de nouveaux contenus.

Programmes Core Curriculum
(en nombre de salariés participants)

	2009	2010	2011	2012	2013
Groupe Philips	5 500	20 000	39 500	43 000	32 500

Le programme juridique a enregistré un record de 63 000 inscriptions, principalement soutenu par le déploiement mondial de programmes de conformité obligatoires.

En 2013, ont été introduits des programmes spécifiques pour des marché locaux (notamment en Chine, en Inde et en Afrique). 1 000 inscriptions pour le nouveau programme Philips Excellence et environ 2 500 inscriptions pour les programmes d'études End2End ont par ailleurs été enregistrées.

Les autres programmes

Philips est un pionnier aux Pays-Bas avec deux programmes :
• Le programme national Vocational Qualification (CV), opérationnel depuis 2004, concerne les salariés qui connaissent bien leur métier mais n'ont pas de diplôme pour l'attester. Le programme CV leur permet d'être reconnus pour leurs compétences. A ce jour, 1 800 participants ont ainsi pu obtenir une qualification qui sera utile pour leur déroulement de carrière.

En 2013, les dépenses de **formation externe** se sont élevées à **47,3 M€**

- Philips Employment Scheme (WGP) propose aux catégories les plus vulnérables de demandeurs d'emploi une expérience professionnelle, généralement associée à une formation. 12 500 personnes en ont bénéficié depuis 1983, 70% d'entre eux ont retrouvé un emploi. En 2013, Philips a embauché quelque 150 personnes ayant suivi ce programme dont plusieurs jeunes autistes qui se forment au métier d'ingénieur d'essais.

Dépenses de formation

En 2013, les dépenses de formation en externe se sont élevées à 47,3 millions d'euros, dans la lignée des 46,9 millions d'euros dépensés en 2012.

Code de conduite GBP

Afin de conforter l'engagement de Philips en faveur d'un comportement d'entreprise responsable, le Code de conduite GBP pose des principes généraux d'intégrité et de comportement éthique, qui valent pour les actions et décisions de l'entreprise comme pour les comportements individuels des salariés. Disponible dans la plupart des langues locales, il fait partie intégrante du contrat de travail dans la quasi totalité des pays où Philips opère. La conformité à ses principes relève, dans chaque secteur, de la responsabilité managériale. Chaque entité nationale et chaque site de production est représentée par son propre Compliance Officer.

Le Code de conduite GBP intègre un système d'alerte ou « ligne éthique », un dispositif standardisé permettant de remonter les plaintes ainsi qu'une procédure formelle d'examen. Ce dispositif complète les moyens existant localement.

Les salariés qui désirent signaler un problème peuvent contacter l'équipe juridique, ou celle des ressources humaines pour les cas concernant les conditions d'emploi. En cas de violations présumées des lois ou règlements en vigueur, les salariés sont priés de systématiquement les signaler à leur Compliance Officer ou à la ligne éthique Philips.

Il existe également des directives spécifiques à certaines catégories de salariés telles que le code de gestion des approvisionnements ou le code financier.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.philips.com/gbp

Philips a mis en place en 2013 une procédure obligatoire d'adhésion au code de conduite pour les cadres.



L'intégrité est une priorité absolue pour Philips

Détail des cas présumés d'infraction au code de conduite GBP

	2009	2010	2011	2012	2013
Santé et sécurité	6	3	2	11	3
Equité et égalité de traitement	162	184	132	205	203
Négociation collective		1		1	5
Discrimination	63	64	41	72	80
Développement des salariés	3	1			4
Respect de la vie privée	2	2	1	1	1
Relations salariés	15	4	1	2	5
Harcèlement	53	96	71	102	84
Rémunération	22	12	6	15	15
Liberté d'association				1	
Heures de travail	4	4	2		3
Autres			10	11	6
Juridique	4	13	10	19	9
Intégrité	88	112	107	119	109
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	4	4	3	3	5
Informatique					6
Autres	54	22	15	17	0
Total	318	338	269	374	335

Classification des plaintes étudiées

	2012 motivée	2012 sans fondement	2013 motivée	2013 sans fondement
Santé et sécurité	2	7		2
Equité et égalité de traitement	22	150	33	136
Juridique	5	8	2	2
Intégrité	37	51	32	32
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	1			3
Informatique			3	3
Autres	11	4		
Total	78	220	70	176

Infractions réelles par rapport aux signalements non justifiés

335 plaintes ont été déposées en 2013 contre 374 l'année précédente. Cette baisse concerne principalement l'Amérique du Nord (43% de l'ensemble des plaintes – 47% en 2012) et l'Amérique latine (17% en 2013 contre 32% en 2011). L'Europe et le Moyen-Orient restent stables (15%). Seules les plaintes de la région Asie Pacifique sont en augmentation significative (25% contre 18% en 2012). Les scores élevés en Amérique du Nord s'expliquent par une culture d'entreprise dans laquelle les salariés sont très sensibles aux questions de conformité au code de conduite, conscients de leurs droits et de leur rôle pour dénoncer les infractions présumées. L'augmentation des plaintes en Asie Pacifique est la conséquence des efforts fournis par Philips pour instituer sa ligne éthique dans ces pays.

89 des 335 plaintes déposées en 2013 sont toujours en cours d'instruction (en particulier celles du dernier trimestre). Sur les 246 plaintes étudiées, un peu plus d'un quart (28% contre 26% en 2012) se sont avérées fondées, parmi lesquelles celles concernant le traitement des employés qui ont augmenté (20% contre 13% en 2012), retrouvant le niveau de 2011 (21%). Dans l'autre catégorie majeure, à savoir l'intégrité dans les affaires, le nombre de plaintes justifiées a nettement augmenté (50% contre 42% en 2012).

Des mesures disciplinaires et correctives, allant du licenciement aux avertissements, en passant par des séances de formation et de sensibilisation et des mesures organisationnelles, ont été mises en œuvre.

Equité et égalité de traitement des salariés

Les plaintes les plus courantes sont liées au traitement des salariés (soit 61% de l'ensemble des plaintes déposées contre 55% en 2012). Dans cette catégorie, deux questions sont largement majoritaires (81%), le traitement juste et équitable et le respect.

Les plaintes concernant le traitement juste et équitable concernent principalement des situations de favoritisme, de discrimination ou d'injustice. Elles proviennent en majorité des Etats-Unis (39% des plaintes déposées aux USA alors que la moyenne est de 24% chez Philips).

Les plaintes liées au manque de respect – la violence verbale, le harcèlement sexuel et un environnement de travail hostile – émanent principalement des Etats-Unis (33% pour 25% en moyenne chez Philips).

Intégrité dans la conduite des affaires

Elle figure en deuxième place, avec 33 % du nombre total de plaintes, contre 32% en 2012.

60% de ces plaintes proviennent de la région Asie Pacifique, 17% d'Amérique du Nord, d'Europe et du Moyen-Orient et 7% d'Amérique Latine.

Enquête d'intégrité dans la conduite des affaires

En juin 2013 une enquête sur l'intégrité de l'entreprise, menée auprès de tous les salariés dans les huit langues les plus pertinentes, a fourni des informations sur l'efficacité du code de conduite GBP Philips et des pistes pour aller plus loin.

Les résultats de l'enquête nous permettent de conclure que la culture Philips constitue une base solide pour construire, et que les dirigeants sont en position de promouvoir l'intégrité de façon encore plus proactive, comme de favoriser un environnement de travail dans lequel les salariés se sentent en confiance pour parler ou signaler des problèmes potentiels.

Hygiène et sécurité

Philips s'efforce de créer un environnement de travail propre à éviter maladies et accidents, avec pour priorités absolues la baisse des accidents et l'amélioration des process.

C'est un indicateur clé de notre performance (KPI), pour lequel nous fixons des objectifs annuels à l'échelle de l'entreprise et pour chaque secteur.

En 2013, Philips a déploré trois accidents mortels, tous chez des contractants. Au Pakistan et en Colombie, deux prestataires sont morts sur un projet d'éclairage. En Pologne, un prestataire est décédé pendant la reconstruction d'une de nos usines.

307 accidents du travail occasionnant des arrêts de travail d'une journée ou plus ont été dénombrés en 2013 (345 en 2012), ce qui a représenté 9 603 journées d'absence, chiffre significativement en baisse par rapport aux 12 630 jours de l'année 2012 (soit 0,28 pour 100 ETP contre 0,31 en 2012).

Journées non travaillées

(par 100 Equivalent temps plein)

	2009	2010	2011	2012	2013
Healthcare	0,2	0,25	0,2	0,22	0,19
Consumer Lifestyle	0,26	0,26	0,23	0,25	0,24
Lighting	0,76	0,8	0,64	0,45	0,41
Fonctions générales	0,07	0,13	0,04	0,05	0,04
Groupe Philips	0,44	0,5	0,38	0,31	0,28

Tous les secteurs ont enregistré une diminution du nombre de journées d'absence, notamment chez Lighting grâce à la forte mobilisation de l'encadrement et au lancement d'une nouvelle politique d'amélioration de la sécurité des équipements et des process sur les principaux sites concernés par le programme Safety First (La sécurité d'abord), lancé il y a 5 ans.

En 2012, divers programmes locaux dédiés à l'amélioration de l'hygiène et de la sécurité ont été déployés et élargis en 2013.

Pour les projets clé en main, Lighting a défini un axe de travail spécifique sur la question Hygiène et Sécurité sous la direction des leaders du marché de l'éclairage. Pour continuer à réduire le taux d'accidents, Lighting va également déployer en 2014 un programme de sécurité axé sur le comportement.

La performance de la politique Hygiène et Sécurité chez Heathcare a amélioré le taux de journées d'absence, qui a diminué de 0,22 à 0,19 comparé aux chiffres 2012.

Dans le secteur Healthcare, les objectifs d'amélioration en matière d'Hygiène et Sécurité étaient centrés sur le « FSO » (les activités externes, chez le client), notamment par une meilleure appropriation des enjeux au niveau de l'organisation.

L'impact des activités externes (FSO) dans les performances Hygiène et Sécurité a sensiblement baissé en 2013 par rapport à 2012, pour représenter 38% des accidents du travail du secteur (contre 46% en 2012).

Le nombre de journées d'absence a cependant augmenté en raison d'incidents isolés ayant nécessité plus de congés maladie.

Consumer Lifestyle enregistre peu d'accidents du travail. Une nouvelle structure de gouvernance est en place au sein de Consumer Lifestyle afin d'intégrer à l'activité les normes d'Hygiène et Sécurité ainsi que le suivi des indicateurs. Les indicateurs des acquisitions Preethi et Povos ont été pris en compte en 2013.

Au siège de Philips France à Suresnes, une formation aux gestes qui sauvent, soutenue par les équipes Philips Healthcare, le CHSCT et le médecin du travail a été proposée aux salariés en fin d'année 2013.

L'engagement de tous les fournisseurs

Philips a mis en place en 2003 un Programme d'Engagement de Développement Durable à destination de ses fournisseurs. Son approche est basée sur le profil du risque du fournisseur, notamment lié au volume de dépenses, au pays de production et aux risques du marché. Tous les fournisseurs à risque font partie d'un programme d'audit.



Impliquer les fournisseurs



Charte Philips du fournisseur

Philips oblige ses fournisseurs à offrir un environnement de travail sécuritaire à leurs salariés, à les traiter avec respect et à travailler en préservant l'environnement. Les programmes de Philips sont conçus pour encourager et pour aider ses fournisseurs à rendre la chaîne d'approvisionnement durable.

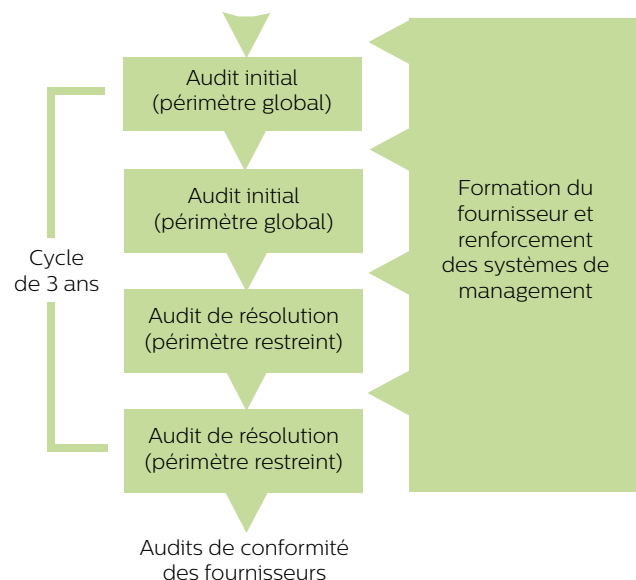
Les fournisseurs doivent se conformer à la charte Philips (Philips Supplier Sustainability Declaration). Cette charte, réactualisée en janvier 2013, est basée sur le code de conduite EICC (Electronic Industry Citizenship Coalition) – que nous engageons nos fournisseurs à rejoindre – auquel ont été ajoutées des exigences sur la liberté syndicale et la négociation collective. Les différents thèmes abordés par la charte sont les droits du travail, la santé, la sécurité, l'impact environnemental, l'éthique et l'encadrement.

En 2012, la charte Philips et les outils de vérification ont été actualisés, pour être conformes à la nouvelle version du code EICC. En 2013, une nouvelle charte a été signée avec les fournisseurs via les nouveaux contrats, les formations et les audits réalisés à partir du 1er janvier. La nouvelle charte comprend quatre nouvelles dispositions – approvisionnement responsable de minéraux ; protection de la vie privée ; non-représailles ; responsabilité des fournisseurs à veiller au respect de la Charte auprès de ses propres fournisseurs – et 14 mises à jour de dispositions existantes.

La conformité des sites de fournisseurs à la Charte Philips est vérifiée par un système d'audits réguliers. Lors de ces audits, un tiers indépendant organise des entretiens avec les salariés et la direction. Philips traite avec environ 10 000 fournisseurs de produits et de composants et 30 000 prestataires de services. Compte tenu de la taille et de la complexité de cette chaîne d'approvisionnements, Philips développe une approche basée sur le profil du risque fournisseur lié au volume de dépenses, au pays de production, au risque du marché et au type de relations avec le fournisseur.

Fournisseurs à risque

572 fournisseurs ont été identifiés comme présentant un risque. Tous font partie du programme d'audit. La majorité d'entre eux est en Chine. Afin de suivre nos progrès dans l'amélioration de la conformité avec les fournisseurs à risque, nous utilisons le « taux de conformité » (pourcentage des fournisseurs à risque audités dans les trois dernières années qui ont résolu toutes les non-conformités majeures). Près de 2 200 audits complets ont été réalisés depuis le début du programme en 2005. Ce chiffre comprend les audits répétés, menés, tous les trois ans, auprès des fournisseurs à risque. À date, 90% de ces fournisseurs ont fait l'objet d'un audit.



Audits des fournisseurs dans les pays à risque

Philips a mené 200 audits complets en 2013, dont quatre avec d'autres sociétés membres de l'EICC. Ce chiffre inclut les 131 audits de continuité dans la conformité pour des fournisseurs déjà audités en 2010 et les audits des fournisseurs à risque des sociétés récemment acquises (27 fournisseurs des acquisitions Indal, Povos et Preethi). Comme les années précédentes, ces audits ont majoritairement été réalisés en Chine. Des audits ont également été menés au Brésil, en Inde, au Mexique, en Indonésie, en Ukraine et au Vietnam. Directement ou indirectement, plus de 110 000 salariés sur les sites de production audités ont été concernés. À ces 200 audits complets s'ajoutent 59 audits de fournisseurs potentiels, systématiquement audités avant de pouvoir être référencés chez Philips. Notre nouvelle approche de l'audit donne une large part à la capacité des fournisseurs à mettre en place des procédures de changements structurels pour améliorer leurs performances lors des audits.

Philips a réalisé près de **2 200 audits complets** de ses fournisseurs depuis 2005

Audits de conformité (initiaux et continus)

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'audits	360	273	212	159	200

Répartition géographique des audits de conformité en 2013

Pays	initiaux	continus
Brésil	3	7
Chine	44	95
Inde	13	14
Mexique	6	8
Autres	3	7

Conclusions des audits

En 2013, nous avons atteint un taux de conformité de 77% contre 75% en 2012. Le tableau en page 36 récapitule les types de non-conformités (NC), ventilés par région et en pourcentage des fournisseurs audités. Lorsque des non-conformités sont avérées, nous demandons aux fournisseurs de mettre en place des actions correctives, qui seront suivies par nos propres experts et par des auditeurs indépendants pendant la durée de ces actions. Les résultats des actions correctives ne sont pas inclus dans le tableau.

Les points forts, comparés à 2012

- Sécurité au travail (NC en baisse de 29%)
- Horaires de travail (NC en baisse de 22% en moyenne)
- Préparation aux situations d'urgence (NC en baisse de 8%)
- Salaires et avantages (NC en baisse de 8%)

Les points faibles, comparés à 2012

- Intégrité dans la conduite des affaires (NC en hausse de 28% : pas de formation pour les salariés).
- Emploi librement choisi (NC en hausse de 11% : cautions payées par les salariés).
- Travail des enfants / Gestion des jeunes travailleurs (NC en hausse de 10% : heures supplémentaires).

Ces hausses s'expliquent par le renforcement des critères définis par l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC).

Systèmes de management

Il peut arriver que les audits révèlent une conformité dans la pratique alors que les systèmes de management sous-jacents sont insuffisants pour assurer la conformité sur le long terme. Ce point est également inclus dans nos audits. Bien que les résultats 2013 montrent des améliorations par rapport aux années précédentes, nous l'identifions comme un point d'amélioration chez les fournisseurs. Concernant les systèmes de management, les cas de non-conformité les plus fréquemment observés sont l'absence de certification externe, de responsabilité du fournisseur (quand les stipulations du Code EICC n'ont pas été communiquées aux fournisseurs du fournisseur), le manque de responsabilité de l'encadrement et l'absence d'objectifs d'amélioration.

Mise en œuvre des mesures correctives

En moyenne, 12 non-conformités (NC) majeures sont constatées à chaque audit fournisseur. Philips travaille avec chacun de ses fournisseurs pour essayer de les résoudre dans les 90 jours. Dans des cas exceptionnels, si le fournisseur refuse les améliorations, Philips rompt la relation commerciale, comme cela a été le cas avec 15 de ses fournisseurs en 2013. Notre objectif reste d'améliorer la situation chez nos fournisseurs, c'est pourquoi nous mettons l'accent sur la formation, le développement et la mise en œuvre d'actions correctives avec eux. En cas de retard dans la réalisation du plan d'action corrective par le fournisseur, Philips adopte une approche progressive. Selon les raisons qui expliquent l'insuffisance de réaction corrective de la part du fournisseur, Philips peut décider : de lui envoyer un avertissement formel ; de ne plus lui confier de nouveau projet ; de ne plus lui passer de commande ; de rompre la relation commerciale.

Synthèse des audits de conformité initiaux et continus par région en 2013

Fournisseurs présentant une ou plusieurs non-conformités majeures par catégorie (en % des fournisseurs audités en 2013)

	Chine	Asie hors Chine	LATAM	EMEA	TOTAL
Nombre d'audits de vérification	139	35	24	2	200
Nombre d'audits initiaux	44	15	9	1	69
Nombre d'audits de vérification	95	20	15	1	131
Nombre moyen de non-conformité par audit	11	18	9	11	12
Nombre de salariés sur les sites audités	88 775	13 008	8 067	516	110 336
TRAVAIL					
Travail forcé ¹⁾	10 - 25%	50 - 75%	10 - 25%		10 - 25%
Travail des enfants / Interdiction du travail des enfants / Gestion des jeunes travailleurs ²⁾	10 - 25%	< 10%	< 10%		10 - 25%
Horaires de travail	50 - 75%	50 - 75%	< 10%		50 - 75%
Salaires et avantages	50 - 75%	25 - 50%		50 - 75%	25 - 50%
Traitement humain	< 10%	< 10%	< 10%		< 10%
Discrimination	< 10%				< 10%
Liberté d'association		10 - 25%	< 10%		< 10%
Négociation collective					
SANTÉ ET SÉCURITÉ					
Sécurité	25 - 50%	25 - 50%	< 10%	50 - 75%	25 - 50%
Plans de prévention des situations d'urgence	25 - 50%	50 - 75%	25 - 50%	> 75%	25 - 50%
Accidents du travail et maladies professionnelles	25 - 50%	25 - 50%	10 - 25%	25 - 50%	25 - 50%
Hygiène industrielle	25 - 50%	25 - 50%	< 10%	> 75%	25 - 50%
Travail physique	< 10%	< 10%	10 - 25%		< 10%
Sécurité des équipements de travail	10 - 25%	< 10%		50 - 75%	10 - 25%
Dortoir et cantine	10 - 25%	10 - 25%	10 - 25%	50 - 75%	10 - 25%
ENVIRONNEMENT					
Permis environnementaux et fiches de suivi	10 - 25%	25 - 50%	10 - 25%	> 75%	10 - 25%
Prévention de la pollution et limitation des ressources naturelles	< 10%	25 - 50%	10 - 25%		< 10%
Substances dangereuses	25 - 50%	25 - 50%	10 - 25%	50 - 75%	25 - 50%
Déchets liquides et solides	< 10%	< 10%	10 - 25%	50 - 75%	< 10%
Émissions dans l'air	10 - 25%	< 10%	25 - 50%		10 - 25%
Substances à usage limité					
SYSTÈME DE MANAGEMENT					
Certification SA8000	50 - 75%	> 75%	50 - 75%	> 75%	50 - 75%
Engagement de la société	10 - 25%	25 - 50%	10 - 25%		10 - 25%
Responsabilisation des cadres	25 - 50%	50 - 75%	25 - 50%	50 - 75%	25 - 50%
Exigences légales	10 - 25%	25 - 50%	25 - 50%		10 - 25%
Évaluation et gestion des risques	25 - 50%	50 - 75%	10 - 25%	> 75%	25 - 50%
Objectifs de performance	25 - 50%	50 - 75%	25 - 50%		25 - 50%
Formation	10 - 25%	50 - 75%	25 - 50%		25 - 50%
Communication	10 - 25%	25 - 50%	10 - 25%		25 - 50%
Participation et retour des salariés	10 - 25%	25 - 50%	10 - 25%		10 - 25%
Contrôle et évaluation	25 - 50%	50 - 75%	25 - 50%		25 - 50%
Processus d'action corrective	25 - 50%	25 - 50%	25 - 50%		25 - 50%
Documentation et archives	10 - 25%	25 - 50%	< 10%		10 - 25%
Responsabilisation des fournisseurs	25 - 50%	50 - 75%	25 - 50%		25 - 50%
ÉTHIQUE					
Intégrité des pratiques	25 - 50%	25 - 50%	25 - 50%		25 - 50%
Absence d'avantage indu	< 10%	< 10%	25 - 50%		< 10%
Délit d'initié	< 10%	< 10%			< 10%
Propriété intellectuelle	< 10%	25 - 50%	< 10%		< 10%
Entreprise équitable : publicité et concurrence	10 - 25%	< 10%	10 - 25%		< 10%
Protection de l'identité	< 10%	25 - 50%	10 - 25%		< 10%
Approvisionnement responsables des minéraux	< 10%	< 10%			< 10%
Protection de la vie privée					
Non-représailles	< 10%	< 10%	< 10%		< 10%
DIVERS					

Note : < 10% signifie que moins de 10% des fournisseurs audités ont montré des non conformités sur un thème précis.

¹⁾ Travail forcé — Ces cas sont liés à des travailleurs ayant été contraints de payer un dépôt à leur employeur pour des uniformes, des équipements de sécurité ou des outils, ce qui n'est pas conforme au Code de conduite EICC. Nous avons demandé aux fournisseurs de cesser cette pratique, ce que nous avons vérifié, ainsi que le remboursement des dépôts aux salariés.

²⁾ Le travail des enfants / la gestion des jeunes travailleurs — A : 20 cas de jeunes travailleurs (16 – 18 ans) travaillant en heures supplémentaires, ce qui n'est pas autorisé par la réglementation locale. Nous avons demandé aux fournisseurs de cesser et vérifié l'application de cette demande lors des audits de suivi des actions. B : deux cas historiques de travail des enfants, où un fournisseur a engagé deux travailleurs deux mois avant qu'ils n'aient atteint l'âge légal. Nous lui avons demandé de renforcer son système de gestion et sa procédure de vérification de l'âge, et de veiller à ce que les travailleurs soient inscrits dans le programme de gestion des jeunes travailleurs. Si nous sommes confrontés à un cas de travail d'enfant, nous exigeons que le fournisseur réagisse immédiatement, conformément à l'ILO guidelines for employers of child labor et à notre politique concernant le travail des enfants.

Suivi des audits

Objectif 2013

Taux de conformité : 67%

Résultat 2013

Taux de conformité : 77%

Objectif 2014

Mise en place de 75% des actions correctives dans les 90 jours (pour les NC majeures révélées par les audits 2014).

Formation des fournisseurs

Philips organise des sessions de formation et procède à des visites régulières sur les sites de ses fournisseurs pour les aider à améliorer leur capacité à mettre en place des procédures de changements, et les invite à participer aux formations assurées par l'EICC.

Ces formations ont été optimisées en 2013 pour améliorer leur efficacité et leur impact sur les résultats des audits de conformité :

- Groupes plus restreints (moins de 40 participants par session), sessions plus nombreuses. Au total, 22 jours complets de formation ont été dispensés afin de permettre davantage d'interaction et de dialogue avec et entre les fournisseurs.
- Auto évaluation des fournisseurs en amont de la formation.
- Philips a formé et aidé ses fournisseurs à conduire un auto audit après la formation et en a assuré le suivi.

En Chine, plus de 190 fournisseurs actifs et potentiels, employant plus de 120 000 ouvriers, ont suivi, outre la formation de base sur la conduite de l'EICC, des formations plus spécifiques dans les domaines où l'audit révèle de fréquentes faiblesses (sécurité incendie, horaires de travail et systèmes de management). Les programmes de formation, destinés aux acheteurs et aux directeurs qualité de Philips ont été reconduits pour encourager ces derniers à intégrer la durabilité dans leur travail quotidien avec les fournisseurs.

Formation des fournisseurs et renforcement des capacités

Objectif 2013

En Chine, 35% des fournisseurs actifs à risque ont participé au programme de développement durable.

Résultat 2013

Ce programme a démarré en Chine, où 44% des fournisseurs y participent. Son objectif est d'améliorer la durabilité à de multiples niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Pour cela, Philips s'est rapproché de ses clients, afin d'harmoniser leurs attentes en termes de durabilité avec les exigences imposées aux fournisseurs.

Objectif 2014

Incorporation dans le programme d'audit 2014 des leçons tirées de l>IDH Electronics Program à destination des fournisseurs de Chine.

C'est un programme de 3 ans dont l'objectif est d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité dans les usines des sous traitants. Il sera déployé chez 20% de nos fournisseurs en Chine dès 2014.

Initiative de commerce équitable IDH

Philips est l'un des initiateurs et un participant actif de l>IDH Electronics Program, développé avec plusieurs acteurs, dont l'ONG éponyme, des grandes entreprises de l'électronique et avec le soutien du gouvernement des Pays-Bas. Le programme vise à accélérer le développement d'un commerce durable par le biais de partenariats entre les multinationales de premier plan, les organisations de la société civile, les gouvernements et d'autres parties prenantes.

L>IDH Electronics Program a pour objectif de soutenir le développement de pratiques managériales innovantes et durables chez 75 fournisseurs, soit plus de 500 000 employés du secteur de l'électronique. Contrairement à d'autres programmes de responsabilité sociale d'entreprise, celui-ci vise le renforcement et la mise à niveau des compétences des ouvriers et des cadres. En favorisant le dialogue entre ouvriers et cadres, comme par la formation et le suivi des carrières, le programme vise la réduction du turnover, l'amémioration de la performance énergétique et de la performance globale des usines des fournisseurs.

Les fournisseurs sélectionnés procèdent à une évaluation initiale (Entry Point Assessment) afin d'identifier les problèmes touchant à la fois les cadres et les ouvriers, tels que la communication interne, l'hygiène et la sécurité, la production, la gestion de la performance et les questions environnementales.

Cette évaluation sert à élaborer un plan d'action sur mesure avec chaque fournisseur, basé sur le dialogue à l'interne, avec un soutien pouvant aller jusqu'à 24 mois, le coût du programme étant réparti entre le fournisseur, IDH et Philips.

En 2013, le programme IDH s'est étendu en Chine, de la région du delta de la rivière des Perles jusqu'à celle du delta du fleuve Yang Tsé. Depuis la fin 2013, il couvre 52 fournisseurs de multinationales (Apple, Nokia, Dell, Philips et Hewlett-Packard) dont 15 de Philips (7 dans la région du delta du Yang Tsé Qiang et 8 dans la région du delta de la rivière des Perles), soit environ 17 000 salariés.

IDH Electronics Program

Objectifs 2013

- Augmentation de 7 à 15 du nombre de fournisseurs de Philips participant à l>IDH Electronics Program.
- Chaque fournisseur IDH identifie ses 3 actions d'amélioration prioritaires.

Résultats 2013

- Participation de 15 fournisseurs, proposition faite à 5 autres fournisseurs, en cours de recrutement.
- Les 15 fournisseurs ont passé leur évaluation initiale et identifié les domaines d'amélioration.
- 11 d'entre eux ont défini leurs 3 actions d'amélioration prioritaires et achevé le développement de leur plan d'action.

Objectifs 2014

- Faire passer à 20 le nombre de fournisseurs participant au programme.
- Identification des 3 actions d'amélioration prioritaires et développement d'un plan d'action par tous les fournisseurs participants.
- Réalisation de 70% des actions d'amélioration prioritaires identifiées, d'ici fin 2014.

Etude de cas IDH

B est une société basée à Hong Kong, qui possède une usine d'électronique à Dong Guan, en Chine continentale. Fournisseur de Philips, B participe à l'IDH Electronics Program depuis janvier 2013 et a élaboré des plans d'amélioration dans différentes directions, comme la communication entre ouvriers et cadres ; les avantages sociaux et la rémunération ; l'hygiène et la sécurité, les installations de l'usine et la production. Ces actions d'amélioration ont entraîné une hausse de la productivité et du niveau de satisfaction des salariés.

Pour améliorer la communication, B a ainsi constitué une équipe regroupant des représentants des ouvriers, des différents services support et des cadres.

La direction de B estime que l'implication des ouvriers a offert une meilleure vision de la réalité que les éléments remontés par la voie hiérarchique.

L'équipe constituée a contribué à promouvoir les valeurs de respect mutuel et de communication ouverte de l'entreprise. Cette démarche de dialogue sera poursuivie dans les années à venir ; les difficultés seront identifiées en commun grâce au dialogue constructif instauré par le programme IDH .

Pour en savoir plus, consultez le site : www.philips.com/suppliers

Minerais en provenance des zones de conflits

En accord avec notre engagement pour le développement durable dans la chaîne d'approvisionnement, nous implémentons des mesures visant à garantir que nos produits ne financent, ni directement ni indirectement, les atrocités commises en République Démocratique du Congo (RDC), où l'exploitation de certaines mines sert à financer des milices responsables de ces actes. Même si nous n'avons aucun approvisionnement direct de minerais en provenance de la RDC, nous travaillons à remplir deux objectifs :

- Minimiser le commerce des minerais de conflit qui bénéficient aux groupes armés de la RDC ou des pays voisins.
- Permettre aux minerais légitimes de la région d'entrer dans les chaînes d'approvisionnement globales, dans le but de soutenir l'économie congolaise et les communautés locales qui dépendent de ces exportations.

Quels sont ces minerais ?

Les minerais dit « de conflits », tels que définis par le US Dodd-Frank Act, sont l'étain, le tungstène, le tantal et l'or. Ils peuvent provenir de nombreux pays dans le monde, y compris la RDC, qui fournit environ 18% de la production mondiale de tantal, 4% de l'étain, 3% du tungstène et 2% de l'or. La chaîne d'approvisionnement des minerais de conflits passe par un grand nombre d'intermédiaires – les mines, les négociants, les exportateurs, les fondeurs, les raffineurs, les producteurs d'alliages et les fabricants de composants – avant d'aboutir aux fournisseurs directs de Philips, ce qui rend difficile leur traçabilité jusqu'à la mine. Ces minerais peuvent entrer dans la fabrication de produits électroniques.

Collaboration avec différentes parties prenantes

Depuis 2008, Philips est un contributeur actif du Conflict Free Sourcing Initiative (Initiative pour l'approvisionnement hors conflit), initié par un groupement des grands industriels de l'électronique de l'EICC et du GeSI (EICC-GeSI Extractives Work Group), qui fédère plus de 120 entreprises autour de cette initiative. Nous avons également bâti des partenariats avec d'autres groupements de grands industriels, de représentants de gouvernements – y compris le Parlement européen –, de membres de la société civile et d'ONG en Europe et aux Etats-Unis, afin de résoudre ces problèmes.

Pour en savoir plus, consultez le site : <http://www.conflictreesourcing.org/>

Philips a participé au programme multipartite de l'OCDE pour le déploiement de l'OECD Due Diligence Guidance for Responsible Supply Chains of Minerals from Conflict-Affected and High- Risk Areas (guide OCDE sur les mesures de vigilance pour les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflits ou à haut risque).

Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement

En 2013, nous avons travaillé avec 349 fournisseurs prioritaires par des actions de sensibilisation et par des enquêtes sur la chaîne d'approvisionnement jusqu'au pays d'origine des métaux. Ces fournisseurs représentent plus de 80% des fournitures achetées. Nous leur avons demandé de nous préciser les noms des fondeurs de leurs chaînes d'approvisionnement.



Progrès sur l'identification des fondeurs

Les fournisseurs de Philips ont donné les noms de centaines de fondeurs supposés et nous enquêtons pour déterminer lesquels sont effectivement des fondeurs. Parmi les 191 fondeurs confirmés pour les quatre métaux – la majorité se trouve en Asie – 29% ont obtenu leur évaluation de fondeur certifié hors conflits (Conflict-Free Smelter, CFS), confirmant ce statut. Aucun des fondeurs identifiés dans notre chaîne d'approvisionnement n'est connu pour se procurer des minerais qui financent des groupes armés en RDC. Nous incitons néanmoins les fondeurs à confirmer leur statut par l'intermédiaire d'évaluations indépendantes. Dans un souci de transparence à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, Philips a été la première entreprise à publier sa liste de fondeurs sur Internet en 2012. Cette liste est mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations nous parviennent.

Initiative Conflict-Free Tin

En septembre 2012, l'initiative « étain sans conflits » (Conflict-Free Tin Initiative) a mis en place une chaîne d'approvisionnement strictement contrôlée, de la mine au Congo jusqu'au produit fini. Philips est l'un des industriels partenaires de cette initiative lancée par le gouvernement néerlandais dans l'est de la RDC.

Minerais de conflits

Objectifs 2013

- La sensibilisation est en progression et les compétences des acheteurs et des fournisseurs sont renforcées.
- Les fournisseurs prioritaires ont adopté une politique d'approvisionnement hors zone de conflits.
- Les fournisseurs prioritaires enquêtent sur leur chaîne d'approvisionnement et remontent leurs résultats.
- Conflict-Free Tin Initiative : inclure l'étain de RDC dans le produit final.

Résultats 2013

- Les minerais de conflits sont maintenant un standard du programme de formation des services achat de Philips.
- Des webinaires sont organisés pour les acheteurs et les fournisseurs, auxquels environ 120 participants ont assisté, et un service d'assistance (en anglais et en chinois) a été mis en place pour aider les fournisseurs dans leur collecte d'informations.
- 71% des fournisseurs prioritaires sont garants d'une politique d'approvisionnement hors zone de conflits
- 94% des fournisseurs prioritaires ont renseigné le questionnaire sur les minerais de conflits. 69% ont fourni des informations sur les fondeurs identifiés dans leur chaîne d'approvisionnement.
- Les premiers produits utilisant de l'étain produit hors conflit en RDC ont été fabriqués au 4e trimestre 2013.

Objectifs 2014

- Publication d'un rapport Philips, validé par des auditeurs indépendants, sur les minerais de conflits.
- Questionnaire appliquant des critères de qualité plus stricts sur les minerais de conflits auprès d'au moins 80% des fournisseurs prioritaires.
- Conflict-Free Tin Initiative : inclure l'étain de RDC dans la chaîne d'approvisionnement (passer de la phase pilote à un standard).

Nombre de fondeurs identifiés par zone géographique

Chine	42
Asie (sauf Chine)	74
Europe	24
Amérique du Nord	19
Amérique du Sud	11
Russie	11
Autres	10

Nombre de fondeurs identifiés par métal

	non certifiés CFS	certifiés CFS
Or	58	29
Etain	55	8
Tungstène	0	20
Tantale	2	55

L'exploitation de l'étain en Indonésie

Les îles de Bangka et Belitung, en Indonésie, constituent l'une des premières régions productrices d'étain. Des acteurs ont récemment été pointés du doigt en raison de la dévastation de l'environnement et des conditions de travail dangereuses liées à son exploitation illégale. Philips s'est allié à d'autres entreprises concernées, aux industriels de l'étain et à des représentants de la société civile pour former le groupe de travail IDH de l'étain indo-nésien (IDH Indonesian Tin Working Group), afin de mieux comprendre la situation et de trouver des moyens d'action constructifs.

Autres initiatives

Empreinte carbone de notre chaîne d'approvisionnement

Les émissions de CO₂ doivent aussi être maîtrisées et réduites à tous les niveaux de la chaîne de valeur, y compris les fournisseurs. 80 des plus importants fournisseurs de Philips ont été invités à rendre compte de leur empreinte carbone dans le cadre du programme Carbon Disclosure Project (CDP) Supply Chain. 69 d'entre eux ont intégralement renseigné le questionnaire, affichant une amélioration de leurs performances en termes de lutte contre le changement climatique. En 2013, Philips est devenu membre fondateur du Programme Echange d'Action CDP, pour aider ses fournisseurs à trouver des solutions innovantes pour réduire leurs émissions futures, notamment en utilisant la technologie LED.

Gestion des substances avec les fournisseurs

Nous veillons à éliminer et minimiser l'utilisation de substances dangereuses dans nos produits et nos procédés de production. Les informations de nos fournisseurs sont répertoriées à l'aide d'un outil en ligne (BOMcheck) depuis 2010, en particulier celles des fournisseurs qui nous vendent des matériaux susceptibles de représenter un risque en termes de conformité, par exemple les plastiques souples, les matières complexes et les substances relevant des restrictions sur les matières dangereuses (ROHS). Philips s'assure que ses produits commercialisés soient conformes à la liste Philips des substances contrôlées (Philips Regulated Substances List) et à la législation en vigueur. En 2013, nous avons recueilli et validé les déclarations d'environ 95% de l'ensemble des composants et produits concernés.



S'engager au-delà de l'entreprise

Philips met en œuvre de nombreux programmes qui s'appuient sur l'expérience et le bénévolat des salariés. Dans le cadre du concours annuel Responseo, qui mobilise tous les sites en France, Philips France offre la possibilité à tout salarié de devenir l'ambassadeur d'une association caritative dans le domaine de la santé ou de l'éducation.

S'engager aux côtés des salariés

Les programmes d'investissement
sociétal

SimplyHealthy@Schools

Le programme SimplyHealthy@Schools, lancé par Philips en 2010, encourage les enfants à devenir acteurs de leur santé et de leur bien-être en les sensibilisant à l'exercice physique, à l'alimentation, au sommeil et à l'hygiène personnelle. Au Brésil, 230 salariés Philips ont participé au programme local Fal@ndo em Bem-Estar, adaptation locale de SimplyHealthy@Schools. En 2013, Philips Brésil a aussi été à l'initiative, avec Fleury, un important partenaire Healthcare, du déploiement, par les salariés Philips et Fleury, d'un jeu de société géant interactif dans toutes les écoles du pays, basé sur le contenu de Fal@ndo em Bem-Estar.



Philips Cares

En Amérique du Nord, le programme Philips Cares permet aux salariés de travailler ensemble à la création de communautés autour de la santé et du développement durable. Cela peut prendre de nombreuses formes, comme le soutien scolaire d'un enfant, l'apport en énergie domestique efficace et sûre pour des personnes défavorisées, la sensibilisation au risque cardiaque, ... En 2013, plus de 5 000 salariés ont été bénévoles auprès d'organisations telles que l'American Heart Association, March of Dimes et Rebuilding Together.



WorldCoaches

Fin 2012, Philips a signé un partenariat de trois ans avec l'Association royale néerlandaise de football (KNVB) pour soutenir leur programme WorldCoaches avec l'installation, en partenariat avec les communautés rurales à travers l'Afrique et l'Amérique du Sud, de plus de 100 éclairages solaires LED (Light-Centers) destinés au sport et à d'autres activités collectives après le coucher du soleil.



Tout au long de 2014, Philips va mettre en place une nouvelle stratégie intégrant :

- un programme de secours en cas de catastrophe,
- un programme d'investissement pour les communautés locales,
- et un programme d'innovation sociale d'excellence.

L'accent sera mis sur l'accès aux soins de santé, à la lumière et à un avenir sain.

Responseo



Depuis 2007, Philips France offre chaque année la possibilité à tout salarié de devenir l'ambassadeur d'une association caritative dans le domaine de la santé ou de l'éducation au travers du concours annuel Responseo. La mobilisation des salariés en France augmente chaque année, faisant de ce concours l'événement de responsabilité sociale annuel incontournable de Philips France. En 2013, 29 associations ont concouru, les dix premières ayant reçu un don pour une dotation globale de 61 000 euros.



SeeD

Fort du succès croissant de Responseo, Philips France a souhaité aller plus loin et encourager les salariés qui veulent s'engager, au travers du projet SeeD déployé en juin 2013. Ce projet encourage notamment :

- Le mécénat de compétences, où des salariés offrent leur expertise à une association de leur choix, sur leur temps de travail.
 - Le congé solidaire, qui permet aux salariés de s'engager avec une association à l'étranger, sur leur temps de congés, pour renforcer les compétences d'adultes, contribuer au développement socio-éducatif des plus jeunes ou protéger la biodiversité.
- Ce congé, préparé et encadré par l'association Planète Urgence, est soutenu financièrement par Philips.
- Les Team building solidaires ou responsables, qui mettent les compétences des salariés au profit d'associations au travers de journées organisées autour du sport et du partage d'expériences professionnelles avec des jeunes en réinsertion sociale.

Par ailleurs, Philips France s'est fixé des partenariats d'intérêt public. Philips Lighting a ainsi ouvert la voie en faisant don de surstocks de produits à l'ONG Electriciens sans frontières. L'engagement a été au rendez-vous avec une soixantaine de salariés qui s'est investi dans la démarche en 2013.

L'édition Responseo
2013 a bénéficié d'une
**dotation globale
de Philips France
de 61 000 euros**

Partenariat avec la fondation PREMUP



Philips France s'engage au quotidien dans les domaines de la santé et du bien-être, et plus particulièrement auprès des bébés et de leurs parents, un univers dont Philips est proche que ce soit via le secteur Healthcare ou par la marque Philips AVENT, à l'hôpital comme à domicile. Philips a donc naturellement fait le choix d'être partenaire de la fondation PremUp en 2013, pour la 3^e année consécutive, afin de soutenir des projets de recherche comme celui sur le retard de croissance intra-utérin, une pathologie grave et fréquente.

La fondation PremUp est une fondation de coopération scientifique publique et la seule institution dédiée spécifiquement à la naissance et à la période périnatale. Elle a pour mission d'accélérer la recherche et le développement dans le domaine du diagnostic et de l'approche thérapeutique des pathologies de la grossesse et de la prématurité. En 2013, Philips s'est mobilisé autour de l'événement La Marche des Bébés - organisé par PremUp - en créant une équipe d'une vingtaine de collaborateurs très motivés qui ont aidé à collecter des fonds pour le projet de recherche soutenu par PremUp.

Partenariat Odyssée

En 2013, Philips France a été partenaire de l'Odyssée, une course solidaire dont l'objectif est de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein. L'édition 2013 a fédéré 32 000 participants qui ont parcouru 5 ou 10 kilomètres à pied dans le Bois de Vincennes, à Paris. Une équipe de 100 salariés a fièrement défendu les couleurs de Philips France.

Mesurer les performances

Philips fournit en toute transparence ses informations sur :

- les contributions cumulatives des acteurs économiques clés,
- le champ d'application du rapport de développement durable,
- les outils de transmission et de validation des données,
- les méthodes de conversion appliquées pour comparer les données entre elles, etc.

Performances et transparence

Le développement durable est au cœur de nos activités au même titre que l'innovation (EcoDesign), les approvisionnements (Supplier Sustainability Involvement Program), la production (Green Manufacturing 2015) la logistique (Green Logistics) ainsi que divers projets tels que l'initiative Circular Economy. Le comité Développement durable de Philips est présidé par Jim Andrew, membre du Comité exécutif. Trois autres membres du Comité exécutif, ainsi que les dirigeants des secteurs et des activités fonctionnelles, siègent à ce conseil qui se réunit quatre fois par an pour définir la stratégie développement durable de Philips et ses programmes, suivre les progrès et prendre les mesures correctives, le cas échéant.

Au sein de Philips, l'ensemble des décisions et actions est gouverné par le Code de conduite des affaires (General Business Principles, GBP). Les performances de développement durable détaillées dans ce rapport sont présentées suivant les guides internationaux de bonnes pratiques les plus pertinents. Les plus importantes en la matière sont les lignes directrices G31 sur le développement durable (GRI, Global Reporting Initiative). Au regard de ce document et des niveaux d'exigence qu'il établit, Philips se positionne au niveau A+.

Champ d'application du rapport Développement Durable

Le champ d'application du rapport Développement Durable comprend les activités consolidées du groupe Philips, suivant les critères de consolidation détaillés dans cette section. L'information financière consolidée a été établie selon le bilan du groupe, basé sur les normes internationales de rapport financier (IFRS).

Comparabilité et exhaustivité

Certains de nos indicateurs clés (Key Performance Indicator calculations) sont calculés avec l'aide d'experts et d'évaluations. Il reste néanmoins une part d'incertitude inhérente dans nos calculs, qui reportent nos estimations les plus fines et seront précisés au fur et à mesure que notre connaissance progresse.

La définition de produit vert a changé en 2013 dans le secteur Lighting avec l'élimination des lampes à incandescence. La lampe halogène Eco, devenue le produit de référence, n'est plus comprise dans nos ventes de produits verts, ce qui a engendré un impact à la baisse sur les ventes de produits verts d'éclairage d'environ 4%. Il a aussi été décidé d'inclure les services fournis par les activités Solutions d'éclairage professionnelles (PLS) dans la définition du produit vert chez Lighting. Cela a eu un impact à la hausse de 1,5% sur les ventes de produits verts de ce secteur. Les données sur les émissions de substances sont basées sur les mesures et les estimations des sites de production. Il existe donc une part d'incertitude inhérente aux calculs, qui reportent nos estimations les plus fines et seront précisés au fur et à mesure que notre connaissance progresse. L'intégration des activités nouvellement acquises est fonction du calendrier d'intégration (le premier rapport complet est en principe produit l'année qui suit l'acquisition).

Les données des activités qui sont cédées en cours d'exercice ne sont pas intégrées. Les données environnementales sont mesurées pour les sites de production de plus de 50 salariés. Les données sociales recouvrent l'ensemble des salariés, y compris les salariés temporaires, à l'exclusion des travailleurs indépendants. Grâce à la mise en œuvre de nouveaux systèmes de gestion des ressources humaines, Philips est en mesure de fournir des informations supplémentaires sur la diversité des salariés pour 2012. Certaines comparaisons historiques peuvent cependant ne pas être disponibles.

Données environnementales

Toutes les données environnementales relatives aux activités de production sont validées et enregistrées deux fois par an dans une base semestrielle Intranet, conformément aux règles définies par la société, incluant définitions, procédures et méthodes de calcul. Les processus de validation interne sont respectés, les audits sont réalisés afin de garantir cohérence et qualité des données et d'évaluer la fiabilité des systèmes de reporting de données. Les données environnementales de la production sont suivies et compilées pour mesurer les progrès par rapport aux objectifs du programme industriel Green Operations. Les rapports concernant la certification ISO 14001 sont basés sur les données fournies par les unités de production dans le cadre d'EcoVision.

Efficacité énergétique des produits Philips

Afin de calculer l'efficacité énergétique de ses produits, Philips intègre dans sa méthodologie les catégories de produits consommateurs d'énergie de ses trois activités. La consommation d'énergie annuelle par catégorie de produits est calculée en multipliant la consommation d'un produit avec le nombre moyen d'heures d'exploitation annuelle et la quantité vendue chaque année. Le résultat est divisé par les ventes annuelles.

Efficacité énergétique opérationnelle et empreinte carbone

Les critères de conversion utilisés pour traduire les données d'entrée (par exemple le nombre de tonnes-kilomètres ou t.km) en émission de CO₂, sont issus du Greenhouse Gas Protocol (GHGP), sauf pour les voyages d'affaires, pour lesquels le fournisseur fournit des données établies selon sa propre méthodologie. Le Greenhouse Gas Protocol distingue trois champs d'application. Les deux premiers doivent obligatoirement faire l'objet d'un rapport pour être en conformité avec les exigences du GHGP.

Champ 1 - émissions directes de CO₂

Elles font l'objet d'un rapport complet comprenant les émissions directes de sites industriels et non-industriels. Celles qui émanent des sites industriels et qui résultent de processus ou de la combustion d'énergie fossile sont indiquées dans la base EcoVision. La consommation d'énergie et les émissions de CO₂ provenant de

sites non-industriels sont basées sur des données réelles lorsqu'elles sont disponibles. Si ce n'est pas le cas, elles sont estimées en fonction de la surface, du type de bâtiment et de la situation géographique du site concerné.

Champ 2 - émissions de CO₂ résultant de la production d'électricité achetée pour les bâtiments

Elles sont intégrées en totalité au rapport, tout comme l'électricité utilisée pour les sites industriels et non-industriels. Les émissions indirectes de CO₂ issues des achats d'électricité, de vapeur et de chaleur sont intégrées dans la base semestrielle Intranet. Les émissions des sites industriels qui ne sont pas encore couvertes par EcoVision, du fait de leur récente acquisition, sont calculées comme pour le 1er champ, ainsi que les émissions indirectes des sites non industriels.

Champ 3 - autres émissions de CO₂

Elles sont relatives à des activités n'appartenant pas ou n'étant pas sous le contrôle de l'entreprise. Elles concernent les activités de distribution et les déplacements professionnels. Les trajets quotidiens des salariés, la distribution en amont (avant que les fournisseurs ne nous aient livrés), les activités de sous-traitance et les émissions résultant de l'usage des produits par les clients ne sont pas prises en compte. Les calculs relatifs aux déplacements en voiture en leasing sont basés sur les consommations réelles de carburant, et ceux des voitures louées sur les distances parcourues.

Les émissions dues aux déplacements professionnels en avion sont calculées par le prestataire, sur la base de la distance parcourue et des facteurs d'émission de DEFRA (UK Department of Environment, Food and Rural Affairs), distinguant les vols courts, moyens et longs courriers. Les émissions dues au fret aérien pour la distribution sont calculées en fonction du nombre de tonnes-kilomètres entre aéroports (en distinguant les vols courts, moyens ou longs courriers) et d'une estimation des distances parcourues, aller et retour, par la route entre les sites de production, les aéroports et les centres de distribution (en se basant sur les données des parcours des plus gros volumes). Selon la distance, les expéditions express combinent généralement transport routier et aérien. On applique donc une hypothèse de calcul : les expéditions de moins de 600 km se font par transport routier, les autres par voie aérienne (les émissions de transport aérien sont calculées de la même manière que pour du fret aérien). Pour les transports maritimes, seules les données sur les volumes transportés sont disponibles, aussi une estimation a dû être faite sur le poids moyen d'un conteneur. Les transports vers et à partir des ports ne sont pas décomptés. Ce segment du transport maritime a donc été estimé à environ 3% de la distance totale (en se basant sur les données des parcours des plus gros volumes) par divers modalités, puis a été intégré aux émissions totales.

Les émissions de CO₂ dues au transport routier ont également été calculées sur la base du nombre de tonnes-kilomètre. En cas de données incomplètes, les émissions ont été estimées sur la base du volume de ventes. Le trajet de retour des moyens de transport n'est pas inclus dans les données pour la distribution par transport routier et maritime.

Empreinte carbone opérationnelle selon les champs du Protocole de gaz à effet de serre (en kilotonnes équivalent CO₂)

	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Scope 1	447	441	431	443	465
Scope 2	636	485	427	409	387
Scope 3	847	919	913	762	802
Total	1 930	1 845	1 771	1 614	1 654

Santé et sécurité

Les données relatives à l'Hygiène et la Sécurité sont déclarées et validées mensuellement. L'accent est mis sur la déclaration des accidents du travail, qui se produisent principalement en production. Le nombre annuel de cas conduisant à au moins une journée de travail perdue est exprimé en pourcentage de l'effectif (équivalent temps plein). Les décès de personnel, de sous-traitants et de visiteurs sont pris en compte, y compris les accidents de trajet.

Code de conduite GBP

Les infractions au Code de conduite GBP sont enregistrées dans notre outil Intranet de reporting et de validation.

Le Code de conduite de Philips (GBP) pose des principes généraux d'intégrité et de comportement éthique à appliquer dans les relations d'affaires. Ces principes régissent les actions et décisions liées aux activités de Philips dans le monde entier. Ils s'appliquent de la même façon aux actions collectives de l'entreprise et au comportement individuel de chaque employé dans l'exercice de sa fonction au sein de Philips. Ils sont soumis aux lois et règlements en vigueur.

Les GBP sont disponibles dans la plupart des langues locales et font partie intégrante des contrats de travail, dans la quasi totalité des pays où Philips est implanté.

La responsabilité de la conformité avec les principes relève essentiellement de chaque activité. Chaque organisation nationale et chaque site de production principal est encadré par un directeur juridique. Le respect de la conformité avec le code de conduite fait partie intégrante de la Déclaration annuelle sur les « Business Controls » délivrée par chaque Business Unit. Le Code de conduite GBP intègre une politique d'alerte, un relevé de plaintes standardisé et de mesures correctives.

La ligne éthique Philips vise à garantir la cohérence de l'enregistrement des plaintes et de leur traitement.

Le Code de conduite GBP est transmis à chaque salarié, qui est tenu de le respecter. Il existe également des directives particulières qui s'appliquent à certaines catégories de salariés, telles que les services achats ou la finance, sur la corruption, la concurrence, la vie privée et le contrôle des exportations sur le Web.

L'enquête sur l'intégrité des affaires est à l'origine d'une campagne mondiale de communication autour du code de conduite GBP, dont le point saillant a été un événement international, la GBP dialogue week, en octobre 2013, où les cadres étaient invités à organiser des séances de dialogue avec leurs équipes autour des GBP, en lien avec leurs fonctions ou activités. Les cadres participants ont indiqué le sens qu'ils ont trouvé à cette expérience et leur souhait qu'elle soit renouvelée. Chaque trimestre, tous les nouveaux salariés reçoivent une invitation pour suivre la formation Intranet au code de conduite GBP Philips dans leur langue locale.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.philips.com/gbp

Les indicateurs économiques

Ce chapitre fournit des informations synthétiques sur la répartition des résultats économiques (comptabilisés par engagement) entre les principales parties prenantes, comme moteur de croissance. Pour une meilleure compréhension de chacun de ces indicateurs, se reporter aux comptes annuels.

Distribution des bénéfices économiques directs

Le montant total des achats de biens et de services s'est élevé à 13,6 milliards d'euros, soit 58% du chiffre d'affaires total du groupe Philips. Sur ce total, 70% des achats ont été effectués chez des fournisseurs mondiaux, le reste chez des fournisseurs locaux. En valeur absolue, les dépenses 2013 ont significativement baissé par rapport à 2012, en raison d'économies sur les coûts de production. En 2013, les salaires et rémunérations de pensions ont totalisé 4,98 milliards d'euros. Ce montant est inférieur d'environ 500 millions d'euros à celui de 2012, principalement en raison de la baisse des effectifs et des coûts de restructuration.

Distribution des bénéfices économiques directs
(en millions d'euros)

	2011	2012	2013
Fournisseurs : biens et services	12 732	14 466	13 641
Salariés : traitements et salaires	4 668	5 499	4 983
Actionnaires : dividendes	711	687	678
Gouvernement : impôts sur les bénéfices	251	185	466
Etablissements financiers : intérêts nets	302	325	268

Dividendes

Les dividendes versés aux actionnaires se sont élevés à 678 millions d'euros, en phase avec ceux versés en 2012.

Impôts sur les bénéfices

Le taux effectif d'impôt s'est élevé à 28,1% au lieu de 58% en 2012. En excluant la pénalité due à la Commission européenne fiscalement non déductible et les charges relatives à différentes questions juridiques en 2012, le taux effectif d'impôt en 2012 s'élevait à 25,5%. L'augmentation de 2,6% en 2013 résulte principalement d'une augmentation du taux moyen d'impôt sur les sociétés, conséquence d'un changement du mix pays/profits et pertes partiellement corrigé par de moindres dépréciations.

Audits des fournisseurs

Les audits des fournisseurs sont principalement orientés vers des fournisseurs identifiés à risque, du fait de leur provenance d'un pays également identifié à risque et de contrats supérieurs à 1 million d'euros, ou à 100 000 euros pour les nouveaux fournisseurs, et sans limite inférieure pour les fournisseurs à haut risque.

- Selon l'indice de risques des droits de l'Homme Maplecroft, les pays à risque pour la gestion des approvisionnements étaient en 2013 : le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, l'Ukraine et le Vietnam.
- Les fournisseurs d'entreprises nouvellement acquises sont inclus uniquement dans la mesure où le processus d'intégration de ces acquisitions est finalisé. La période d'intégration normative est de deux ans après la finalisation de l'acquisition de l'entreprise.

